L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Deuxième année - N°63 - Vendredi 8 juin 1990 - ISSN 0995-0583 - Prix 5F

SOMMAIRE

2
La nouvelle étape sociale

3
Rencontres socialistes

4
Les inégalités visibles et les autres

6
Revoir "Shoah"

7
Racisme et justice

8

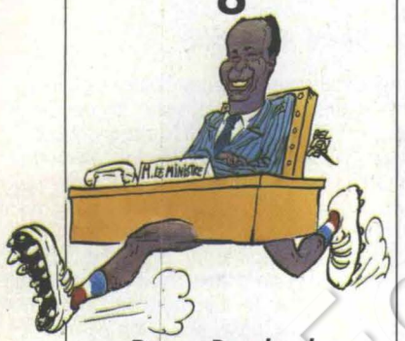

Roger Bambuck : Libérer le sport de l'argent

10/11
L'Europe et ses institutions
Jean-Pierre Cot, Catherine Lalumière

13
Courrier

15
L'invité : Daniel Toscan du Plantier

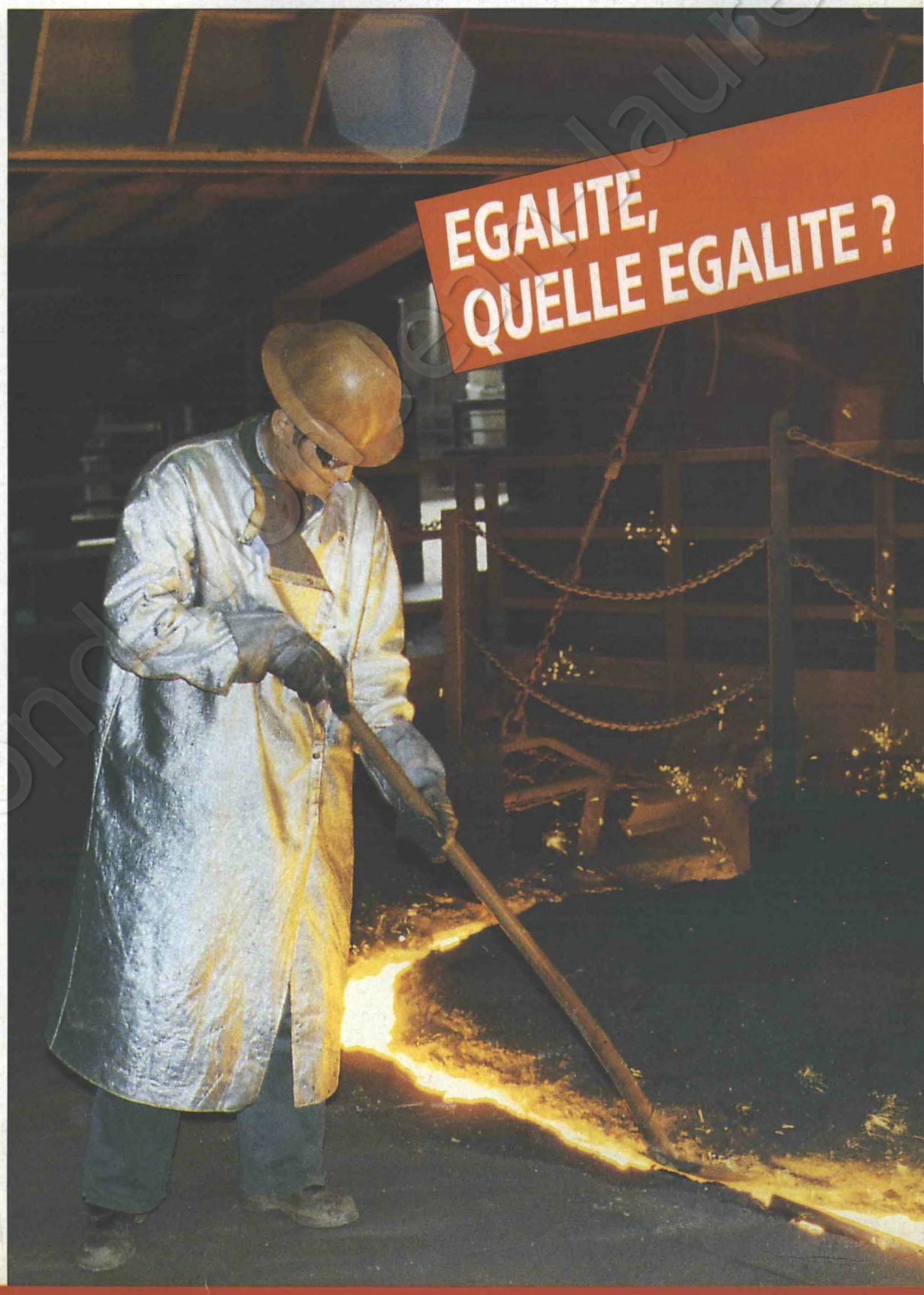

EGALITE, QUELLE EGALITE ?

Collection Jean-Jaurès

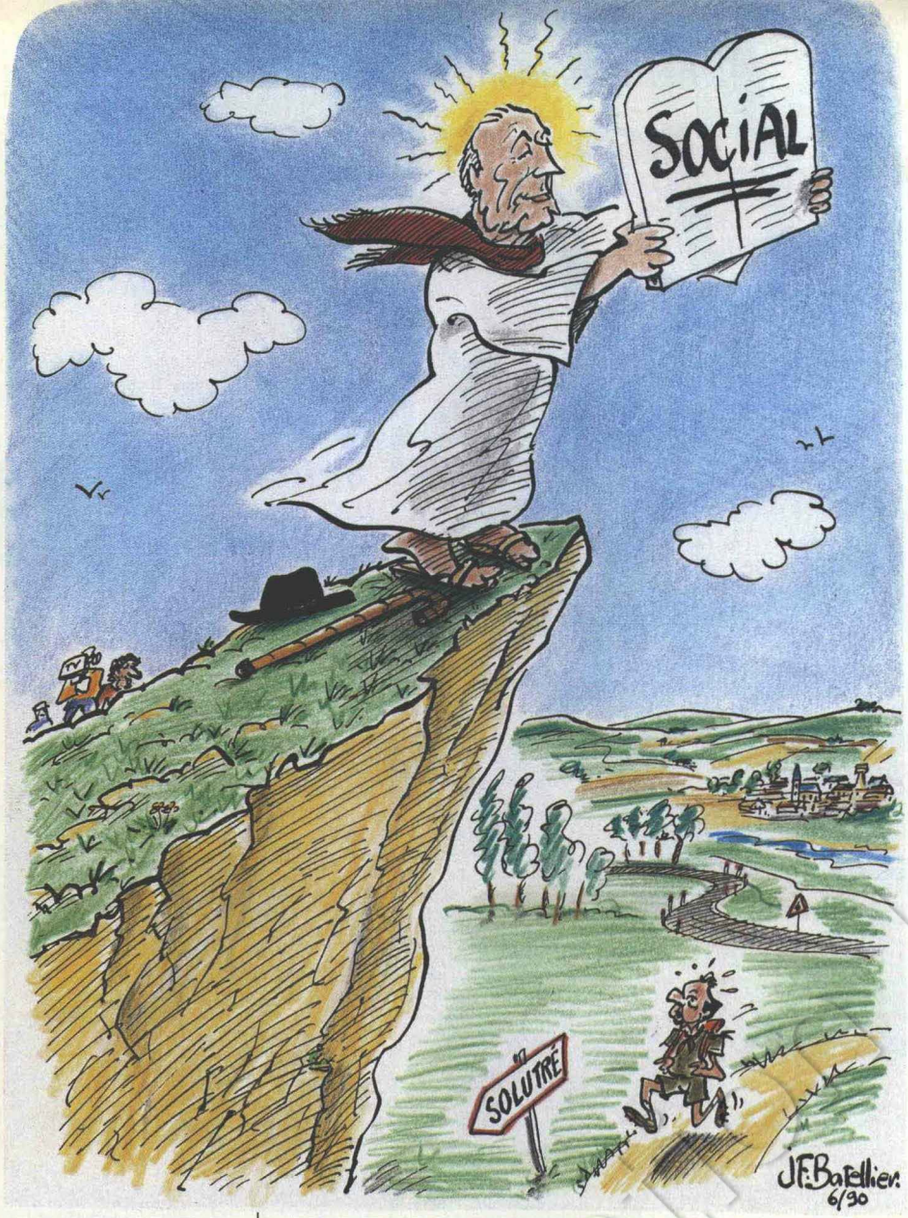

L'heure de la nouvelle étape

Depuis plusieurs mois, le PS réclamait une "nouvelle étape sociale". De l'Elysée à la rue de Solferino, les socialistes semblent se mobiliser pour lui donner corps.

L'heure de la "nouvelle étape sociale" a-t-elle enfin sonné ? Toujours est-il que toutes les pièces du dispositif socialiste se mettent au diapason pour faire une priorité de la lutte contre les inégalités.

C'est François Mitterrand qui a lancé le mouvement la semaine dernière. A Auxerre, il a repris les accents les plus lyriques des campagnes électorales pour dénoncer "l'exclusion" et exhorter à la lutte contre "l'injustice sociale". Au premier rang de ses préoccupations : les bas salaires. Le chef de l'Etat s'est prononcé pour une "rénovation du niveau de rémunération et de perspectives de carrière de ceux dont les salaires sont bas, trop bas, ou seulement moyens." Et, pour traiter le sujet, il encourage à une méthode : la politique contractuelle par branche. Faute de quoi, il se résoudra à susciter "une intervention de l'Etat plus active." Le patronat est averti !

Pour François Mitterrand, pas question de dilapider la prospérité retrouvée, mais priorité à une juste répartition des fruits de la croissance : "Si la France est en sortie de crise, au moins que la société tout entière en tire profit, et au moins ceux qui ont été à la peine sans en tirer profit." A Evry, devant des lycéens, il a poursuivi sur sa lancée, évoquant les inégalités en milieu scolaire et dans les grandes écoles. Il a souhaité voir "doubler le nombre d'élèves dans les grandes écoles, Polytechnique et les autres", et s'est exclamé : "Pourquoi sont-elles fermées comme s'il s'agissait d'une chasse gardée ?"

Coup de barre à gauche

C'est manifeste : le président donne un coup de barre à gauche. Une manière de se rapprocher des Français qui, selon les derniers sondages, le jugeaient trop loin de leurs préoccupations quotidiennes et trop "arbitre". Une manière aussi de ressouder l'électorat de gauche qui se délite peu à peu depuis plusieurs mois. Une manière enfin d'aiguillonner le gouvernement.

Suspecté de ne pas "lâcher de social", Michel Rocard s'est empressé de "coller" au président comme il le fait avec zèle depuis qu'il a été nommé à Matignon. A Flins, en visitant l'usine Renault, il s'est estimé en "plein accord" avec le discours de François Mitterrand. Quant à la méthode contractuelle, elle a son agrément depuis longtemps. Mais, pour le Premier ministre, la réduction des inégalités passe aussi, de manière peut-être moins spectaculaire, par la formation et la qualification.

De son côté, le bureau exécutif du PS a souhaité "une augmentation significative du SMIC et l'aboutissement rapide des négociations de branches engagées entre les partenaires sociaux pour l'aménagement des grilles de salaires. Au-delà, la lutte contre les exclusions et la réduction des inégalités supposent que la lutte contre la spéculation, et particulièrement la spéculation financière et immobilière, soit engagée de manière ferme et volontaire." En outre, le PS organise, le 17 juin, à Paris, des rencontres socialistes pour "réussir la nouvelle étape sociale".

Enfin, le groupe socialiste à l'Assemblée nationale est parvenu à faire voter un texte visant à réduire les inégalités en ce qui concerne la taxe d'habitation. Il s'agit là d'un premier pas en matière de justice fiscale.

De l'Elysée à la rue de Solferino, en passant par Matignon et l'Assemblée, l'action des socialistes converge pour mener à bien une relance sociale. Une dynamique qui ne doit pas être un feu de paille, mais doit s'inscrire dans les faits, comme le souhaite François Mitterrand : "... La réussite économique doit permettre d'accroître la justice sociale. C'est un programme simple, mais il faut l'accomplir."

Jean-Pierre Bedeï

Vendredi
10, rue de Solferino
75333 Paris Cedex 07
Téléphone : 45.56.77.00
Télex : 200 174 -Télécopie : 45.51.47.03

Directeur de la publication : Bernard Roman
Assistante : Caroline Nio

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Secrétaire gal de la Rédaction: Jacques Goubin
Comité de rédaction : Pierre Brana, Claude Estier, Max Gallo, François Hollande, Jean-Jack Queyranne, Françoise Seligmann

Secrétaire de Rédaction : Vanda Gervasio
Secrétariat : Taoufik Khatib

Service Photo : Pascal Lebrun
Dessins : Jacques Bellenger

Administration :
Sylvie Foulon - Annick Jacquet

Publicité : Régie - Médias - Paris
Tél. 45.56.78.48

Maquette : Studio Tapage - Lille
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers
Bottin-direct (Paris)

N° Commission Paritaire : 10.889

Vendredi est édité par la SARL SOPRECO
Co-gérants : Léon Fatous - Bernard Roman

Crédits Photo : Maillac/Réa p1, N'Diaye/Impress p5, DR p6, Diego Goldberg/Sygma p8, J-M Huron/AFP p9, Conseil de l'Europe p11.

Ce numéro a été tiré à 275.000 exemplaires

Stages d'été 1990

Il ne reste plus que huit jours pour s'inscrire aux premiers stages d'été du PS. ***(Bulletin à retourner au secrétariat national à la Formation, Parti socialiste, 10 , rue de Solferino, 75007-Paris.)***

Rappel et dates limites d'inscription

- 1/6-7, Crozon (29) - "Les grands enjeux" : 1.200 F (avant le 15-6) ☐
- 8/13-7, Mittelwihr (68) - "L'Europe" : 1.200 F (avant le 15-6) ☐
- 18/22-8, Port-d'Albret (40) - "Ecologie" : 900 F (avant le 15-7) ☐
- 22/25-8, Port-d'Albret (40) - "International" : 1.200 F (avant le 15-7) ☐
- 30-8/2-9, La Garde-Freinet (83) - "Université d'été" : 500 F (avant le 15-7) ☐
- ou 27-8/3-9 - séjour loisirs + université : 1.400 F (avant le 15-7) ☐

Nom et prénom.....

Adresse .....

.....

Fédération.....

Responsabilités

.....



Dimanche 17 juin : rencontres socialistes

Le nouvelle étape sociale a été au cœur de nos débats du congrès de Rennes. Il nous faut aujourd'hui la mettre en œuvre. C'est pourquoi le bureau exécutif a décidé d'organiser le dimanche 17 juin des "rencontres socialistes" pour préciser le contenu et le calendrier de cette nouvelle étape sociale.

Ces rencontres réuniront membres du comité directeur, parlementaires, experts et membres des commissions du Parti, premiers secrétaires fédéraux, délégués des fédérations autour d'un certain nombre de nos ministres et notamment du Premier ministre, Michel Rocard ; elles seront par ailleurs ouvertes à différentes personnalités représentatives de la gauche et de la majorité présidentielle.

Cinq forums permettront de faire le point sur la façon de continuer à réduire les inégalités dans notre société en matière de revenus et de patrimoine, de formation, de protection sociale, de droit au logement et à la ville, de droits des salairés dans l'entreprise.

Gérard Collomb,
secrétaire général adjoint,
coordinateur des rencontres socialistes

Le programme

Matin, sous la présidence de Marcel Debarge
9 h 30 - Ouverture des travaux : Gérard Collomb
9 h 45 - Réussir la nouvelle étape sociale : Pierre Mauroy
10 h 15 - Travaux en forums

Forum 1 - Inégalités des revenus et du patrimoine
Présidence : *Dominique Strauss-Kahn*
Rapport introductif : *Jean-Christophe Cambadélis*
Participants : *François Hollande, Dominique Kessler, André Gauron, Edmond Hervé, Jean-Paul Planchou, Alain Richard*
Rapporteur : *Pierre Moscovici*

Forum 2 - Assurer le financement de la protection sociale
Présidence : *Jean-Michel Bellorgey*
Rapport introductif : *Gilles Johanet*
Participants : *Lionel Stoleru, Pascal Beau, Jacques Salvatore, Claude Pigement*
Rapporteur : *Jean-Claude Boulard*

Forum 3 - Education et formation
Présidence : *Michèle Cellier*
Rapport introductif : *Michel Migeon*
Participants : *Bertrand Schwartz, Jean-Pierre Maille, Yannick Simbron, Roger Helliet, Jean-Pierre Sueur*
Rapporteur : *Sylvie François*

Forum 4 - L'entreprise et l'emploi
Présidence : *Raymond Douyère*
Rapport introductif : *Alain Vidalies*
Participants : *Jean Auroux, Thierry Mandon, Roger Rouquette, Benjamin Coriat, Louise Brocas, Bernard Brunhes, Jean Le Garrec*
Rapporteur : *Michel Debout*

Forum 5 - Logement et vie urbaine
Présidence : *Rodolphe Pesce*
Rapport introductif : *Yves Dauge*
Participants : *Roland Castro, Pierre Bourguignon, Catherine Guy-Quint, François Geindre, Jean-Pierre Worms, Geneviève Domenach-Chich*
Rapporteur : *Jacques Guyard*

Après-midi, sous la présidence d'Henri Emmanuelli
15 h - Des rencontres socialistes aux projets : Michel Charzat
15 h 15 - Rapport des forums
16 h 30 - Conclusion : Michel Rocard
17 h 15 - Clôture des travaux.

Les rencontres socialistes sont ouvertes aux membres du comité directeur, aux parlementaires et élus, aux responsables des fédérations, aux membres du groupe des experts et des commissions nationales. Des cartons d'invitation seront, en outre, envoyés à chaque fédération avec des billets de congrès.

Mandela

Le 11 février 1990, après 27 années de détention, le plus ancien prisonnier politique du monde, le plus célèbre aussi, était libéré.

Nelson Mandela était libre et l'image d'un homme âgé effaçait la photo d'un homme jeune que nous conservions tous en mémoire. Ce qui frappait, pourtant, c'était l'intelligence du regard, la noblesse du port de tête, la dignité de la démarche.

Nelson Mandela était libre et tous ceux qui avaient partagé son combat ressentaient avec lui, au plus profond d'eux-mêmes, cette liberté.

Mais le combat n'est pas achévé. Une nouvelle phase commençe. Nous saluons les gestes du président De Klerk. Nous soulignons aussi leur insuffisance. L'apartheid recule. Il n'a pas définitivement cédé.

Dès lors, à nouveau, la question de l'attitude à adopter vis à vis de l'Afrique du Sud est posée. Quelle voie emprunter pour favoriser au plus vite le démantèlement de l'apartheid ? Comment à la fois soutenir le combat des uns et encourager les efforts des autres ? C'est encore cette question qui a été au centre du voyage que Nelson Mandela a effectué en France mercredi et jeudi derniers. Au centre des discours du Trocadéro, sur ce parvis des Droits de l'homme qui n'a jamais si bien porté son nom. Au centre de l'entretien que nous avons eu au Parti socialiste.

Le Parti socialiste a pris des engagements. Engagement de méthode, d'une part : comme cela a toujours été notre régle, nous ne modifierons pas notre position sans concertation avec l'ANC. Engagement de principe, d'autre part : nous considérons qu'il faut maintenir une pression forte pour accélérer l'évolution en cours.

En d'autres termes, nous pensons que la levée totale des sanctions économiques doit être le couronnement du processus dont le terme ne saurait être bien entendu que l'adoption du principe "un homme, une voix". Le voyage de Nelson Mandela, après celui du président De Klerk il y a peu, nous laisse espérer une concordance prochaine entre les rêves d'hier et la réalité de demain. Le Parti socialiste en tous cas continuera d'œuvrer en ce sens.

SOCIAL



Ce n'est pas parce que c'est compliqué qu'il ne faut rien faire

Il existe toute sorte d'inégalités dans le monde du travail. Certaines sont ressenties comme telles, d'autres sont méconnues. Mais la pire est celle qui sépare ceux qui ont un emploi de ceux qui n'en ont pas.

Il est des inégalités qui sont connues grâce aux statistiques et dont on parle parce qu'on s'aperçoit qu'elles sont en train de se développer alors qu'on croyait qu'elles se résorbaient. Les inégalités de revenus sont de celles-là. L'éventail des salaires s'ouvre à nouveau depuis quelques années, passant de 3,09 en 1984 à 3,20 en 1987.

Il est des inégalités qui sont connues depuis très longtemps et dont on ne parle pratiquement plus. Ainsi, les disparités régionales, qui ne choquent plus personne. Et pourtant, elles sont criantes. Pour un salaire moyen fictif national de 100 F, les Corses plongent à 83,40 F, les habitants de Basse-Normandie à 85,70 F, ceux du Limousin à 86,50 F. Les provinciaux les mieux payés, les habitants de Provence-Côte-d'Azur, frôlent à peine 100 F avec 99,90 F, seuls ceux de l'Ile-de-France dépassent la moyenne nationale et s'envolent avec 123,90 F. On ne peut peut-être plus parler de Paris et du désert français mais, en matière de salaires, cela y ressemble fortement.

Autres inégalités volontiers oubliées parce que trop connues, celles qui résultent de la taille et du type de l'entreprise où l'on travaille. De tout temps, il a toujours mieux valu être employé dans une grande entreprise que dans une petite, dans le pétrole ou la chimie que dans le textile ou le commerce. Ces inégalités sont aujourd'hui relayées par d'autres, qui tiennent surtout au type de gestion sociale pratiqué dans l'entreprise. Certaines -et surtout les grandes, dans les "bons" secteurs- savent gérer leurs relations avec un personnel qu'elles veulent stable et qualifié. D'autres -et surtout les petites- n'ont aucune politique sociale.

Il est aussi des inégalités invisibles : la formation, par exemple. Elles vont dans le même sens. Ainsi, les salariés des entreprises de moins de dix personnes y ont trois fois moins souvent accès que s'ils travaillaient dans des unités de plus de 500 personnes : comme plus de la moitié de la population active travaille dans des petites entreprises, elle ne bénéficie d'aucune action réelle de formation. En revanche, sur les 102.700 entreprises soumises à l'obligation légale, les 380 qui comptent plus de 2.000 salariés réalisaient à elles seules l'an dernier plus de la moitié des dépenses de formation professionnelle alors qu'elles n'emploient que 30% des salariés. Là aussi, dans certains secteurs, les dépenses de formation étaient largement supérieures à 3,5% de la masse salariale, comme dans l'énergie, les services financiers, les entreprises de l'informatique.

De manière générale, la formation va aux formés : 18% des cadres, 21% des membres des professions intermédiaires (dont les agents de maîtrise) ont bénéficié d'une formation à l'initiative de leur employeur entre 1980 et 1985, mais seulement 11% des employés, 10% des ouvriers qualifiés... et 3% des non qualifiés.

Or, la formation n'est pas neutre. Elle peut être un tremplin : les formés bénéficient plus souvent que les autres d'une promotion. Ou un bon bouclier contre le chômage : leur probabilité de se trouver au chômage est deux fois et demie moins grande que celle des autres.

Les inégalités devant l'espérance de vie à l'âge de la retraite

D'autres inégalités invisibles parcourent le monde du travail. A 35 ans, un cadre ou un membre d'une profession libérale a devant lui une espérance de vie supérieure à 40 ans : elle est de 38,8 ans pour l'ensemble des actifs, de 37 ans pour les ouvriers et de 34,3 ans pour les manœuvres.

Les employés roulants de la SNCF quoiqu'ils n'aient pas la plus grande espérance de vie, sont ceux qui passent la plus grande partie de leur vie en retraite : 32,9% alors que les mineurs de fond partant au même âge ne peuvent en moyenne compter que sur 29,6%. Mais cela les place quand même devant les instituteurs qui, ayant leur retraite à 55 ans, y passent 29,5% de leur existence. Cette prime à ceux qui prennent leur retraite tôt se vérifie dans tous les cas de figure (voir tableau). Les ingénieurs, les cadres supérieurs du privé, les professeurs sont placés plus bas sur l'échelle malgré une espérance de vie plus élevée parce que, pour eux comme pour les autres, l'âge de la retraite est à soixante ans. Mais les ouvriers spécialisés et les manœuvres du privé cumulent tous les handicaps car leur espérance de vie est relativement courte alors qu'eux aussi partent à soixante ans. D'autres statistiques en la matière, plus récentes, seront publiées dans quelques mois : elles alimenteront sûrement les débats sur l'âge de la retraite...

Mais la principale inégalité en France, aujourd'hui, sépare ceux qui ont un emploi stable de ceux qui n'en ont pas. Soit qu'ils n'en ont plus, -les chômeurs-, soit qu'ils n'en aient pas encore -les jeunes sans emploi-, soit qu'ils en aient de temps en temps, -les intérimaires ou les titulaires de contrats à durée déterminée.

Durant les années de crise on a cru que la reprise de l'économie réglerait d'elle-même la question. De fait, elle a créé en 1988 et 1989 près de 600.000 emplois, 80.000 pour les trois premiers mois de 1989. De décembre 1987 à décembre 1989, le chômage a baissé d'un point, de 10,3% à 9,4%, et le nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE de 91.000 personnes. Ce ne sont pas les seuls points positifs : le recours au chômage partiel a été divisé par six en cinq ans, les licenciements économiques ont baissé de 20% en deux ans. Même les emplois précaires semblent commencer à refluer.

Age de départ à la retraite et espérance de vie à cet âge

Catégorie socioprofessionnelle (hommes seulement)	Age de départ à la retraite	Espérance de vie à l'âge du départ à la retraite	Espérance de vie totale pour ceux qui sont parvenus à l'âge de la retraite	Proportion de l'espérance totale de vie passée en retraite pour ceux qui y sont parvenus (en %)
Employé SNCF (roulant)	50	23,9	73,9	32,3
Mineur de fond	50	21,0	71,0	29,6
Instituteur	55	23,0	78,0	29,5
Cadre supérieur SNCF	55	22,5	77,5	29,0
Ouvrier de la SNCF (non roulant)	55	20,0	75,0	26,7
Mineur de jour	55	20,0	75,0	26,7
Ingénieur, cadre supérieur (secteur privé)	60	18,1	78,1	23,2
Cadre fonctionnaire, professeur	60	18,1	78,1	23,2
Employé fonctionnaire et contremaître public	60	17,3	77,3	22,4
Cadre public (non titulaire)	60	17,3	77,3	22,4
Médecin	60	17,3	77,3	22,4
Technicien, cadre moyen du secteur privé	60	17,0	77,0	22,1
Exploitant agricole	60	16,9	76,9	22,0
Commerçant	60	16,5	76,5	21,6
Employé de bureau du secteur privé	60	16,3	76,3	21,4
Ouvrier de l'Etat (manœuvre, ouvrier spécialisé)	60	16,1	76,1	21,2
Employé de dureau du secteur public (non titularisé)	60	16,1	76,1	21,2
Ouvrier spécialisé du secteur privé	60	14,8	74,8	19,8
Manœuvre du secteur privé	60	14,1	74,1	19,0

source : INSEE

ET LES AUTRES

Mais les embauches ont bénéficié aux nouveaux actifs (160.000 par an) et aux femmes reprenant un emploi. Elles n'ont pas facilité, ou très peu, la réinsertion des chômeurs. Le noyau dur du chômage est toujours là, et il semble même se durcir un peu. De 1988 à 1989, l'ancienneté moyenne au chômage est passée de 351 à 364 jours. Plus de 800.000 chômeurs ont plus d'un an de chômage derrière eux (30% du total des chômeurs en 1988 et 1989). 200.000 ont plus de trois ans. Ces exclus de la reprise, on finit par bien les connaître : il suffit de leur demander leur âge. 27% des chômeurs indemnisés ont plus de 50 ans et leur durée moyenne d'inscription atteint 600 jours, le double presque de la durée moyenne. L'exclusion des travailleurs âgés touche toutes les catégories socioprofessionnelles : en 1988, 26,5% seulement des cadres ayant demandé la liquidation de leur retraite étaient encore en activité.

Les inégalités devant le droit au travail

Autres exclus : les jeunes, mais pas n'importe lesquels. Ils sont même proportionnellement moins nombreux à être au chômage qu'hier : en 1984, on dénombrait un million de moins de 25 ans sans emploi, 600.000 aujourd'hui. "Ce sont 600.000 jeunes chômeurs de trop", reconnaissait Jean-Pierre Soisson devant François Mitterrand, le 29 mai, à Auxerre. Mais, surtout, ce sont des jeunes qui risquent de

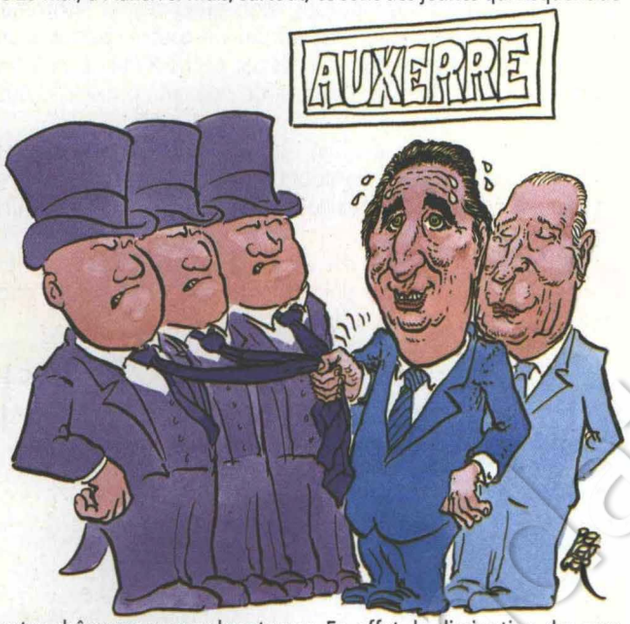

rester chômeurs encore longtemps. En effet, la diminution des sans emploi chez les jeunes doit beaucoup à l'allongement de la scolarité. Ils restent en moyenne un an de plus à l'école, repoussant l'âge de sortie du système scolaire de 17 à 18 ans en moyenne. Parallèlement, ceux qui ont plus de 18 ans sont plus souvent scolarisés qu'avant. Mais leur pari s'est avéré payant : mieux formés, ils ont pu profiter de la reprise et ont bénéficié de nouvelles embauches même si leur vie n'a pas toujours été rose puisque, en 1988, moins d'un sur cinq occupait un emploi sept mois après avoir quitté le lycée ou le collège.

Tout est relatif. Leurs jeunes aînés qui, eux, ont quitté le système scolaire plus tôt, moins formés et en plein milieu de la crise, n'ont pas eu cette chance. Qu'ils aient ou non tâté du TUC, du PIL, du SIVP ou de tout autre petit boulot, ils n'ont eu d'emploi que momentané. D'échec en échec, d'attente en attente, trop jeunes pour un système, trop vieux pour un autre, ils sont passés au travers de tous les mécanismes mis en place pour eux. Ils forment maintenant, à 25-30 ans, les gros bataillons du RMI.

Pourtant, depuis le premier Pacte pour l'emploi des jeunes, en 1977/78, tous les gouvernements ont tenté de leur venir en aide. Par différentes formules. Jusqu'en 1982, ils ont surtout cherché à réduire le coût de leur travail par des exonérations de cotisations sociales tous azimuts. Après 1982, seul l'apprentissage a continué à en bénéficier : la gauche se préoccupe plutôt de formation dans et hors de l'entreprise, tout en sélectionnant davantage les jeunes bénéficiaires. De 1986 à 1988, on préfère de nouveau privilégier les exonérations de cotisations sociales pour abaisser le coût de leur travail tout en offrant une meilleure formation.



Comment réagissent les autres, ceux qui ont un emploi, devant un tel cercle vicieux ? Il s'attristent en pensant aux chômeurs et aux exclus, d'autant plus que rares sont ceux qui ne connaissent pas personnellement l'un d'entre eux. N'oublions pas que ceux qui sont au plus bas de l'échelle sociale sont souvent ceux qui ont le plus d'enfants et que ce sont leurs propres enfants qui sont les plus touchés par le chômage. Mais ils sont bien forcés de compter avec leur porte-monnaie, d'autant plus qu'ils continuent à nourrir et à héberger plus longtemps leurs jeunes sans emploi.

Alors, comment ne pas comprendre la course aux heures supplémentaires qui ont commencé à refleurir et qui servent à boucler les fins de mois ? Qui pense aujourd'hui à les refuser pour forcer un patron à embaucher ? La moitié des salariés du privé gagnent actuellement moins de 7.000 F par mois et il suffit de voir quel accueil a été réservé aux propositions de Michel Rocard l'été dernier pour partager les fruits de la croissance (un tiers pour la création d'emploi, un tiers pour la préparation de l'avenir, un tiers pour le pouvoir d'achat) pour comprendre que c'est surtout le dernier tiers que les actifs veulent augmenter. Peut-on opposer salariés fauchés et chômeurs paumés ?

Les pouvoirs publics tentent de canaliser le plus possible cette montée du mécontentement salarial pour préserver les chances des chômeurs et les possibilités de développement de l'économie qui, seul, peut créer de nouveaux emplois. Avec la loi du 2 janvier 1990, il a pénalisé, pour les entreprises, le recours excessif aux heures supplémentaires en portant à 100% le repos compensateur du contingent annuel de 130 heures.

Est-ce suffisant ? En tout cas, tout n'est pas possible. Ainsi, la diminution de la durée du travail n'est plus à l'ordre du jour car elle semble poser plus de problèmes qu'elle n'en résoud.

S'il n'y a pas compensation salariale et, donc, si le salaire des actifs baisse en conséquence, on imagine le tollé. Les plus touchés proportionnellement seront ceux qui gagnent le moins, les jeunes, les bas salaires, souvent endettés et qui verront fondre leur actuel et maigre pouvoir d'achat. Difficile de faire accepter une telle éventualité alors que toute la question aujourd'hui est justement d'augmenter les bas et les moyens salaires. Comme le note Dominique Taddéi, chargé de la question au ministère du Travail : "Le partage du travail et du salaire ne prévoit pas le partage des traites".

Si on maintient les salaires, les charges des entreprises vont flamber au-delà du supportable alors qu'il est aussi justement question de les alléger pour les aider à augmenter les salaires. C'est d'ailleurs une condition sine qua non pour le patronat.

Aussi, le gouvernement développe-t-il une nouvelle approche : non pas la réduction, mais l'aménagement du temps de travail liant sa réduction à l'accroissement parallèle de la durée d'utilisation des machines. Depuis le 1er janvier 1991, le crédit d'impôt accordé pendant trois ans aux entreprises de plus de dix salariés qui tentent l'aventure va dans ce sens : il a d'ailleurs été institué conformément à l'accord patronat-syndicats du 22 mars 1989 sur l'aménagement du temps de travail. Les décrets d'application de cette mesure seront pris dans quelques semaines : peut-être inciteront-ils les entreprises qui ne semblent guère se bousculer dans cette direction et préfèrent recourir aux heures supplémentaires et au travail précaire.

Le temps n'est plus où l'on pouvait espérer trouver des solutions simples aux problèmes de l'heure. Mais ce n'est pas parce que c'est compliqué qu'il ne faut rien faire.

Monique Grima

Fonds Social Européen

RACISME

"Shoah", le film à revoir



A voir. *"Shoah"* cinéma Saint-Germain-des-Près - Paris VIe jusqu'au 12 juin Tel. : 42 22 87 23

A lire. *"Shoah"* : Claude Lanzmann présente le texte intégral de son film. 1987. Livre de Poche, 24 F.
"Au sujet de Shoah, le film de Claude Lanzmann". Ed. Bélin. 316 p., 115 F.
"La Destruction des juifs d'Europe", de Raoul Hilberg, Ed. Fayard. 450 F

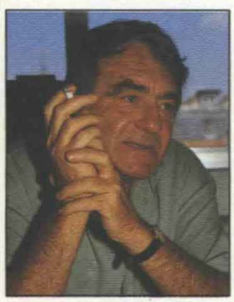

Il n'existe qu'une seule copie du film de Claude Lanzmann. Elle est à l'affiche en ce moment à Paris et, ensuite, elle tournera dans différentes villes de régions. Plus que jamais, "Shoah" est à voir. En hébreu, "shoah" veut dire anéantissement. C'est le film de la solution finale.

Claude Lanzmann, le metteur en scène, y a consacré onze ans : quatre ans de repérages, deux ans de tournage et cinq ans pour le montage. Il a enquêté, couru le monde, interrogé des rescapés, filmé (à leur insu) des gardiens, des responsables des camps de la mort. Des 350 heures de tournage, il a tiré un film de 9 h 30 (deux époques de 4 h 30 et 5 heures) entièrement au présent, mais faisant appel à la mémoire. L'art consiste à avoir filmé des hommes qui ont revécu à cette occasion leur enfer, et les lieux tels qu'ils sont aujourd'hui. L'horrible vérité nous est révélée sans un document d'archive, sans une image de fiction. Ce film matérialise à jamais la mémoire de l'Holocauste.

Les témoignages se succèdent : l'Untersturmführer SS Franz Suchomel nous raconte de façon très technique une journée ordinaire de solution finale à Treblinka : "On a dit que vous pouviez "traiter" 18.000 juifs par jour." Réponse : "Non, de 12 à 15.000 seulement." On ne peut plus oublier l'insoutenable description, faite par un rescapé, de ce qui se passait dans la chambre à gaz, après qu'on eut fermé les portes : dans l'obscurité, pendant les dix minutes de gazage, les plus forts écrasaient les plus faibles pour grimper vers le plafond, afin de respirer les dernières bouffées d'air et on retrouvait les crânes fracassés, les corps couverts de sang et d'excréments. Balayée, la fable selon laquelle les juifs allaient au supplice comme des moutons, alors que l'officier Suchomel explique calmement que c'est au pas de course, battus d'un bout à l'autre du chemin par les SS, qu'ils allaient vers les chambres à gaz (dont la plus grande pouvait contenir 3.000 personnes entassées).

Le retentissement du film est considérable. Il est l'objet d'écrits, de séminaires, de cours dans les universités. Entre cinéma et télévision il a été vu par 40 millions de spectateurs dans le monde.

Après Carpentras, il est urgent que ce film touche les jeunes générations. Allez voir "Shoah", un des films les plus importants de l'histoire du cinéma.

C.P.

Claude Lanzmann : "L'antisémitisme n'est pas une figure singulière du racisme, c'est bien autre chose".

***"Vendredi"*. Après cinq ans, "Shoah" ressort à Paris. Le contexte a changé. Quelle a été votre réaction lorsque Le Pen a déclaré que les chambres à gaz étaient un "détail" de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale ?**

Claude Lanzmann. Dire que c'est un détail c'est nier l'unicité, la spécificité de l'extermination des juifs. C'est le révisionnisme même. Les chambres à gaz n'ont existé que pour les juifs. A 98%, ceux qui y sont morts étaient juifs. Seuls quelques dizaines de milliers de Tsiganes ont été gazés en 1944, à Birkenau, et quelques milliers de prisonniers de guerre soviétiques qui ont servi en 1941 aux actions de gazage expérimentales à Auschwitz. Sur les 6 millions de juifs exterminés, cinq millions l'ont été par gazage. Dire que c'est un détail, c'est dissoudre cette extermination dans la question générale des horreurs de la guerre, des victimes du fascisme. Les juifs, eux, n'avaient pas d'armes, ne se battaient pas. On ne peut comparer cela avec les hommes qui sont morts au front.

Quels sentiments vous inspirent les profanations de Carpentras ?

Si les gens ont réagi autant, c'est qu'ils ont compris clairement l'immense charge symbolique de ces profanations. Ceux qui les ont commises en étaient tout à fait conscients. Les gens ont relié ces actes directement à l'Holocauste. Agir ainsi, après l'Holocauste, c'est de la haine absolue. On n'a pas réussi à en tuer assez. Les juifs existent encore et on veut les tuer. Symboliquement. Mais le meurtre symbolique est encore plus violent que le meurtre réel, d'une violence proprement terrifiante.

Le Pen et l'extrême droite, avec beaucoup d'habilité, sont en train de banaliser le racisme et l'antisémitisme. Comment réagir ?

Je ne suis pas d'accord pour qu'on mette dans le même sac racisme et antisémitisme. L'antisémitisme n'est pas une figure singulière du racisme. C'est bien autre chose. Dans le racisme anti-arabe ou la xénophobie, vous n'avez pas toute cette charge symbolique. N'oubliez pas l'immense tradition de l'antisémitisme chrétien, tous les archétypes, tous les stéréotypes du juif. Cela, je l'ai montré dans "Shoah". C'est un réservoir, un arsenal tout prêt. Hitler n'a rien inventé, il y a puisé. Il y avait des périodes de massacres suivies de rémissions. Les juifs pensent que c'est terminé. Ce n'est pas vrai, ça revient. Même dans les pays où il n'y a plus de juifs ! Car ce sont des archétypes qui sont inscrits quelque part. La banalisation n'est pas seulement le fait de Le Pen. Quand on l'interroge à la télévision et qu'on cherche à toute force à obtenir de lui des propos antisémites, alors qu'il est clair qu'il est antisémite et qu'il n'y a pas besoin d'en remettre, c'est ça la banalisation.

Pensez-vous que les médias doivent continuer de lui donner la parole ?

C'est leur affaire. Mais pas en faisant du spectacle avec ça. Un spectacle de bonne compagnie. Non ! Ce genre de choses, non !

Y a-t-il une analogie entre le climat qui s'instaure et la période de Vichy ?

Je ne pense pas qu'on puisse comparer. Vichy est né de la défaite française. Le vichysme n'est pas mort, mais, à mon avis, il ne va pas prendre le pouvoir demain. Il faut néanmoins être vigilant.

"Shoah" n'est-il pas encore plus d'actualité aujourd'hui, ne serait-ce que pour balayer les thèses révisionnistes ?

"Shoah" est une œuvre qui crée sa propre actualité et n'en dépend pas. C'est d'ailleurs pourquoi il peut être aussi efficace. Je n'ai pas fait "Shoah" pour répondre aux révisionnistes. Il ne faut pas discuter avec eux. On leur a donné beaucoup trop d'importance. D'ailleurs "Shoah" les gêne tellement que, tant dans leurs tracts que dans leurs publications, ils évitent soigneusement d'en parler. Quand "Shoah" est sorti à la télévision, il y a eu un tract de Faurisson dont le titre était "Ouvrez les yeux, cassez la télé." Il fallait éviter de voir "Shoah", car on serait convaincu.

Souhaitez-vous que "Shoah" soit montré aux jeunes ?

Absolument. Des mesures devraient être prises par le ministère de l'Education nationale. La pédagogie de l'Holocauste est très difficile et ne doit pas être faite à la sauvette. "Shoah" est un film qui travaille les gens en profondeur, qui les modifie, qui les change. C'est ainsi qu'on peut véritablement agir.

Propos recueillis par Claude Polak

Racisme : quand la justice ne veut pas savoir

Timidité des magistrats ou lenteurs des procédures : la justice semble bien moins inflexible sur les affaires de racisme que dans bien d'autres domaines. Atavisme sociologique, alignement sur l'opinion ou conséquence d'un passé enfoui ?

Les magistrats ne sanctionnent pas avec assez de fermeté les manifestations de racisme. C'est l'avis exprimé par Madeleine Rebérioux dans un de nos précédents numéros. C'est celui que développe Stéphane Meyer, avocat du MRAP, dans une interview au "Nouvel Observateur". Constat si commun aux combattants de l'antiracisme qu'il les amène parfois à cette réflexion : à quoi sert de peaufiner l'arsenal législatif si demeure la réticence des juges ?

La raison généralement avancée est la sensibilité des juges à une opinion pour laquelle les tabous du racisme et de l'antisémitisme ont été levés. "Les magistrats devraient plutôt considérer qu'ils sont là pour endiguer le fléau", déclare Stéphane Meyer (1). Mais la justice était-elle plus vigilante au moment où ses tabous étaient suffisamment forts ? Force est de constater qu'elle ne s'était guère employée à poursuivre les responsables de Vichy pour la part raciste et antisémite de leur politique. "Les plus hauts responsables ont été jugés pour trahison, intelligence avec l'ennemi. On a mis en évidence les aspects politiques, économiques ou sociaux de leur collaboration. Mais leur responsabilité dans la solution finale a été considérée comme tout à fait secondaire et ne leur a pas été reprochée", constate Serge Klarsfeld. Quand René Bousquet, le chef de la police, a été jugé en 1949, on estimait volontiers positif que les rafles aient été effectuées par la police française plutôt que par les Allemands".

Une trop longue occultation

Pèse sur la magistrature le rôle qui a été le sien pendant l'Occupation. Un seul magistrat, Paul Didier, refusa de prêter serment au maréchal Pétain. "Bien qu'il ne faille pas exagérer l'importance réelle d'un tel serment, qui était de tradition, et auquel Londres donna d'ailleurs consigne de se plier, estime Me Daniel Soulez-Larivière, il provoqua symboliquement bien des dégâts. Les juges ne furent ni plus antisémites ni plus veules que l'ensemble de la société française. Mais parce que leur fonction s'exerce plus dans l'ordre symbolique que celle d'autres corps de la nation, la magistrature a été plus gravement affectée par le vice de la collaboration". Dans cette attitude, l'auteur de "Justice pour la justice" décèle la peur panique qu'éprouvent les Français d'un effondrement de l'Etat. Est-ce le même sentiment qui conduisit à une si timide épuration de la magistrature à la Libération ? Le garde des Sceaux de l'époque, Pierre-Henri Teitgen, devait rapporter dans un entretien en décembre 1986 : "Avant de prendre mes fonctions ministérielles, j'ai prévenu le général de Gaulle : 40.000 résistants ne jugeront pas 40 millions de Français".

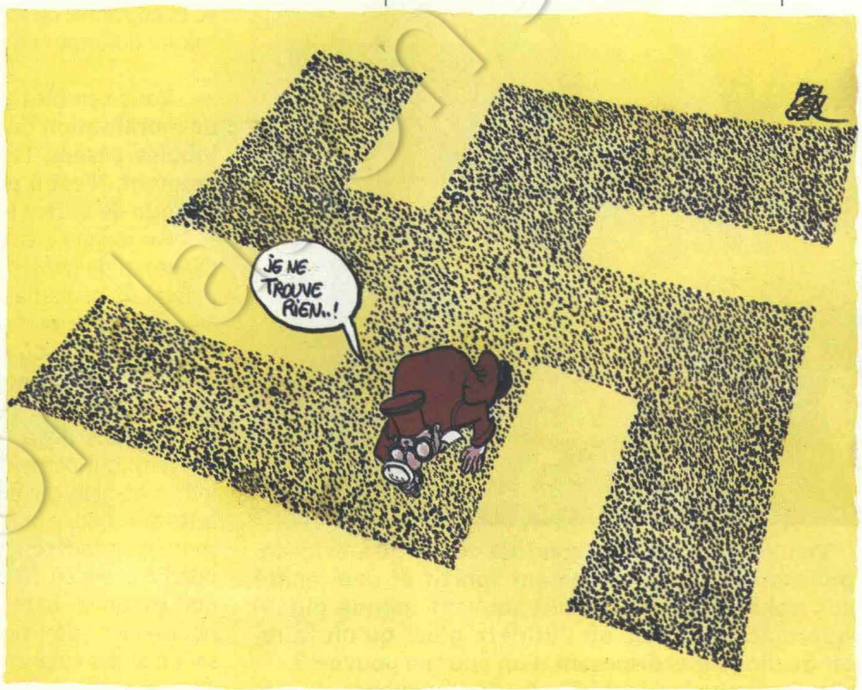

De fait, c'est la même magistrature, à peu de chose près, qui resta en place. Il ne fut certes pas le seul corps d'Etat. "S'il avait fallu épurer de la fonction publique un homme comme Papon, il ne serait rien resté des fonctionnaires d'autorité en France, à la Libération", devait déclarer Jean Morin, ancien président de la commission d'épuration de la fonction publique, devant la 17e chambre correctionnelle de Paris, en 1981. Pour Serge Klarsfeld, "C'est toute la société française qui jeta le voile sur cette période. On a laissé croire aux Français que la solution finale a été le fait des seuls Allemands. Il a fallu attendre les années 70, la sensibilisation faite par des films comme "Holocauste" ou "Le Chagrin et la pitié" pour que cesse l'occultation". Mais si l'information ne peut plus être ignorée, grâce notamment à l'obstination de gens comme Klarsfeld et sa femme Beate, la justice, après avoir été sourde, se fait volontiers paralytique. Comment expliquer qu'il ait été besoin de douze ans et de la mort de l'intéressé pour que le délégué du secrétaire général de la police, Jean Leguay, soit convaincu de crimes contre l'humanité, que l'instruction des affaires Papon et Touvier traîne obstinément ? Le système procédurier français, dont la pente naturelle est la lenteur, peut-il seul être invoqué ? Alors que trois ans ont suffi pour condamner Barbie !

"Réticence d'ordre plutôt sociologique", affirme Serge Klarsfeld, qui dénonce la difficulté de la société politique française en général, et de la justice en particulier, "à condamner des gens qui leur ressemblent trop. Bousquet, avocat, à 20 ans chef de cabinet du préfet de police, et à 22 ans du ministre de l'Intérieur, en est un exemple parfait." Le choix délibéré de ne pas aborder l'une des pages racistes de l'histoire de la France, celle où se manifeste, entre 1940 et 1944, de la manière la plus claire qui soit, un antisémitisme d'Etat, n'a pas été sans conséquence. Même si, avec les lois d'amnistie de 1950 et 1951, ce choix se fit au nom de la réconciliation nationale. "Pour pardonner, encore faut-il avoir déjà condamné, rétorque Daniel Soulez-Larivière. Le non-dit en histoire est particulièrement tragique. Et la France n'a jamais exorcisé les démons de l'Occupation, dont un antisémitisme refoulé, qui réapparaît à la moindre occasion, est une preuve."

Farce macabre ?

On peut penser que ce comportement, qui n'est pas imputable à la seule justice, n'amenait pas ceux qui la rendent à avoir l'esprit clair sur les affaires de racisme. L'attitude générale a été d'absoudre ceux qui, par racisme, avaient accompli des crimes ou les avaient couverts. Elle ne prédispose pas à se montrer sévère vis-à-vis de ceux qui en sont encore au stade des mots. Si certaines décisions (la condamnation de Le Pen ou de Guionnet, directeur de "Révision", l'organe des négationnistes du génocide) témoignent peut-être d'un nouveau climat, même après le traumatisme de Carpentras, on retrouve immuable une certaine magistrature chez le juge Dubigeon dans l'affaire des trois skinheads inculpés pour la profanation du cimetière de Saint-Herblain. Ne tenant guère compte de "l'émotion des habitants de la ville", dont nous a fait part son maire, Charles Gautier, qui aurait préféré, "pour dépassionner le débat, qu'une autre juridiction que Nantes traite le dossier", Gilles Dubigeon a remis en liberté les trois inculpés avant que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes ne les remette en détention. Leur origine sociale aurait-elle, dans un premier temps, joué en leur faveur ? "Ces fils de bonne famille", selon la presse, sont, pour deux d'entre eux, fils d'officier. On veut bien croire qu'il ne s'agit pas d'un réflexe de caste pour le très distingué rejeton des chantiers navals Dubigeon. Plus troublant est qu'une affaire de ce type soit du ressort -il n'a pas été dessaisi du dossier- d'un magistrat qui, en 1987, faisait tirer sur cinq crânes prélevés sur des cadavres en vue d'une expertise balistique. Faudra-t-il s'étonner si le juge ne retient pas au bout du compte l'inculpation d'incitation à la haine raciale ? Le juge Dubigeon est présumé atypique. Mais c'est fou ce que l'atypisme rejoint le cours ordinaire de la magistrature la plus réactionnaire.

Bernard Chaouat

(1) "Le Nouvel Observateur" n° 1332, 17 au 23 mai 1990



ROGER BAMBUCK : "LIBERER,

On sait que le secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux sports, Roger Bambuck, se plaît à dire que : "Le sport, c'est d'abord du plaisir ; plaisir de l'amitié, de l'effort partagé, de la performance, quel qu'en soit le niveau, plaisir de l'acte désintéressé mais non gratuit car porteur de valeurs humanistes éternelles : générosité, solidarité, loyauté, respect de l'adversaire et des règles du jeu."
Seulement, le sport c'est aussi :
• la Fédération française de ski qui connaît de graves difficultés financières et fait l'objet d'un plan de redressement ;
• la Fédération de rugby, mise à l'index pour connivence avec l'Afrique du Sud ;
• la Fédération du sport automobile qui tente de dicter sa loi, mettant en cause l'existence même des 24 Heures du Mans ;
• la Fédération de basket, qui entend interdire à un citoyen devenu français d'exercer dans un club français (Saint-Etienne) ;
• les milieux dirigeants du football qui font tout pour empêcher l'assainissement des structures ;
• le dopage.
"Vendredi" a rencontré le ministre pour une confrontation sans complaisance.



"Vendredi". Comment conciliez-vous votre exigeante philosophie de l'engagement sportif et une réalité moins noble, le sport n'étant souvent qu'une gigantesque machine à fric où l'athlète n'est qu'un faire-valoir de dirigeants disposant d'un énorme pouvoir ?

Roger Bambuck. Il faut éviter toute simplification abusive. La politique que j'entends mener : à chacun son sport, consiste à donner à tous l'opportunité et les moyens de mener un projet sportif qui s'intègre dans le cadre des loisirs. Mais le sport c'est aussi un spectacle de haut niveau. Les deux aspects coexistent et ont chacun leur raison d'être et leur valeur. Il faut libérer le sport de l'argent, le libérer de la recherche du pouvoir et le libérer de toutes les idéologies. Quand je dis libérer le sport de l'argent, il ne s'agit pas d'exclure l'argent du sport, ce qui n'aurait aucun sens, car il est nécessaire au développement des activités sportives, mais ce n'est pas l'argent qui doit motiver la pratique du sport ou l'interdire. Il ne faut pas que nous proposions aux Français une politique sportive discriminatoire qui séparerait ceux qui ont de l'argent de ceux qui n'en ont pas. Il faut donner à tous la possibilité de trouver la dimension positive et éducative du sport, en particulier par la découverte d'une culture du corps et d'une éducation par le corps.

Vous semblez un peu solitaire dans votre entreprise de moralisation du sport. Les supporters s'égosillent, les lobbies pèsent, les réfractaires snobent, les politiques ignorent. N'est-il pas plus fatigant de mener votre combat que de battre le record du monde du 100 mètres ?

Par moment, si. Mais je sais que je ne suis pas seul. Il y a beaucoup de gens, dans le milieu sportif, qui en ont assez des présentations partielles ou schématiques du sport. Et des milliers de personnes n'appartenant pas à ce monde, mais qui veulent une société où chacun puisse s'épanouir y compris par le sport. Je ne suis donc pas seul du tout à me battre. Je sers peut-être de catalyseur. J'espère être largement suivi, surtout être bien compris. Il y a beaucoup de bénévoles, de dirigeants, de citoyens, qui pensent comme moi. Chaque jour, je reçois des lettres de gens qui disent : vous avez raison de continuer dans cette direction, il faut que l'on sorte de cette image négative du sport. Pour tous ces gens-là, parce que je pense que cela correspond à une idée du développement de l'homme, je sais que je dois continuer dans cette voie. Le sport, c'est d'abord l'épanouissement de l'individu. Les excès, les scandales même, ne sont que des épiphénomènes qu'on trouve dans toutes les activités, dans tous les milieux. Les sportifs professionnels et leur entourage ne sont ni meilleurs ni pires que les autres citoyens.

Mais le malaise actuel ne vient-il pas en partie de l'absence de résultats ?

Les résultats ont parfois comme effet pervers de masquer la réalité. Tant que tout va bien, il est très difficile de changer quoi que ce soit. Prenons le football, j'ai fait une intervention l'année dernière, au moment où ça allait mal. Et puis, les résultats sont devenus très bons, jamais l'équipe de France n'a gagné autant de matches, jamais on avait eu deux clubs en demi-finale des coupes d'Europe dont un a même failli arriver

Collection Jean-Jaurès

LE SPORT DE L'ARGENT"

en finale. (Attention je ne m'attribue pas le mérite de ces victoires ; j'appellerais cela une coïncidence heureuse !). Le foot a obtenu de très bons résultats et, pourtant, nous devons continuer nos efforts. L'opinion publique sait que nous pouvons avoir de bons résultats mais elle a compris aussi que la mentalité et les structures devaient évoluer.

La France semble épargnée par le phénomène hooligan. Un mot des supporters, cependant.

La France est partiellement épargnée par ce phénomène, sans être tout-à-fait à l'abri. Toutes les études montrent qu'il y a une internationale de l'hooliganisme. C'est une des raisons supplémentaires qui m'incitent à mettre en avant les valeurs éducatives et l'éthique du sport. Le phénomène des hooligans trouve sa source, d'une part dans les valeurs de la société moderne, d'autre part dans l'attrait qu'exercent sur lui les rassemblements propres au défoulement que sont les manifestations sportives. Un peu de chauvinisme, une trop forte consommation d'alcool, et le phénomène d'entraînement de foules dont la psychologie est bien particulière, sans compter des visées politiques bien connues, constituent les composantes de ce phénomène. Mais quand nous aurons bien mis en avant les valeurs éducatives du sport, nous pourrons mieux nous protéger de hooligans totalement marginalisés.

Venons en au Loto sportif. Là encore, on trouve l'alliance du sport et de l'argent. Néanmoins ce jeu est-il, selon vous, de nature à favoriser la pratique du foot ?

Ce n'est pas le but du Loto sportif. Il a été inventé pour permettre au monde du sport d'avoir des ressources supplémentaires. Jusqu'ici, cela a bien marché avec le football. Mais le Loto sportif ne doit plus être réservé au foot. Il peut encourager la pratique par ricochet, mais certainement pas directement. Nous avons demandé à la société du Loto national, qui gère le Loto sportif, de trouver des formules concernant tous les sports. Elles permettraient d'attirer l'attention sur l'ensemble des disciplines sportives, ce qui serait une bonne chose. Le Loto sportif concerne aussi le FNDS, (Fonds national du développement du sport) qui sert à financer les petits clubs, entre autres. Depuis longtemps, nous n'avions pas fait un tel effort pour orienter les ressources issues du FNDS vers ces petits clubs. J'ai fait augmenter de 30% la part régionale qui leur est versée directement. C'est très important, 30%. Je veux réaffirmer que les petits clubs et les fédérations seront prioritairement dotés. Des engagements ont déjà été pris. C'est ainsi que, pour la première fois depuis l'existence du FNDS, nous avons notifié, à la mi-mai, 50% des sommes constituant la part régionale, ce qui représente un effort colossal puisque, les autres années, on ne commençait à les notifier, qu'au mois de juillet ou au mois d'août. Cela devait être dit afin que l'on ne lance pas un anathème du genre : le FNDS ne rapporte pas. Nous avons fait de gros efforts, qui sont légitimes et que nous poursuivrons.

Le sport a aussi ses grands travaux. Qu'en est-il du projet de grand stade destiné à favoriser l'organisation de la Coupe du monde de football en 1998, voire celle des Jeux olympiques de l'an 2000 ? Franchement, Albertville n'est-ce pas un peu cher à l'heure où la Fédération française de ski connaît de sérieuses difficultés financières ?

M. Glavany a été nommé délégué interministériel aux Jeux olympiques et s'est vu confier par M. Michel Rocard, Premier ministre, une mission pour le grand stade. On a sélectionné, autour de la Région parisienne, 27 sites possibles, qui sont à l'étude. Parmi eux, 4 ou 5 feront l'objet d'analyses précises : avantages et inconvénients, acceptation de la population, de la collectivité locale, et du monde sportif. Ces sites seront proposés au Premier ministre qui aura à statuer en tenant compte de la nécessaire insertion de ce grand stade dans le schéma directeur de développement de la Région parisienne. Ce stade ne doit pas être une sorte de verrue dans la région, mais parfaitement s'intégrer, tant sur le plan architectural que sur les plans écologique, économique et sociologique. Le but est de participer à la dynamique de la région sans alourdir ses coûts de fonctionnement. Nous aurons les réponses d'ici à la rentrée de septembre. Le dépôt définitif des candidatures pour la Coupe du monde doit se faire l'année prochaine, au mois de juillet. Nous sommes très largement dans les temps. En ce qui concerne les JO d'Albertville, la participation de l'Etat, prévue dès le départ, se poursuit. Les dépenses ne sont pas excessives, contrairement à ce que certains prétendent, et ces JO seront peut-être parmi les rares à dégager un bénéfice de fonctionnement du fait des recettes de télévision, notamment.

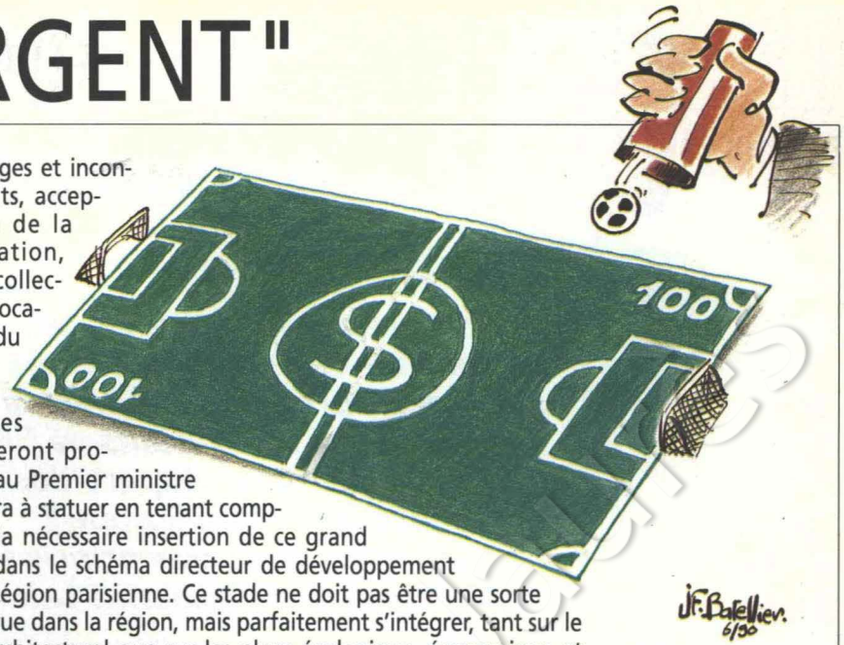

Après la deuxième Fête du sport, comment définiriez-vous l'événement ? Promotion du sport dans la perspective de l'incitation à la pratique ou rencontre d'initiés ?

C'est une incitation à la pratique. Je souhaite que tous les Français aient, au moins deux jours dans l'année, réellement accès à toutes les pratiques sportives, de sports médiatisés ou non. Il faut que les Français puissent choisir le sport qui leur convient, pour le pratiquer quotidiennement, le week-end ou pendant les vacances, quel que soit leur âge.

Propos recueillis par
Françoise Lorrain



EUROPE

Adapter les institutions

La présidence irlandaise de la CEE s'achèvera les 25 et 26 juin avec la réunion au sommet de Dublin. Les chefs d'Etat et de gouvernement des douze pays membres auront notamment à examiner la situation nouvelle créée en Europe par les soubresauts de fin 1989 et le résultat des élections qui se sont déroulées dans la plupart des pays d'Europe centrale. Question posée : comment remodeler l'Europe ?
Réponses de deux des principaux acteurs des institutions européennes : Jean-Pierre Cot et Catherine Lalumière.



Depuis les élections de l'année dernière, le groupe socialiste est numériquement le plus important au Parlement européen : 180 députés sur 578. Son président, Jean-Pierre Cot, définit le rôle du groupe et décrit quelques-unes des perspectives de la construction européenne.

Jean-Pierre Cot : "La CEE souffre d'un déficit démocratique"

"Vendredi". En quoi le groupe socialiste issu des dernières élections est-il différent du précédent ?

Jean-Pierre Cot. C'est le groupe le plus important : 180 députés sur 578. A l'évidence, le principal changement réside dans son repositionnement à gauche. Dans l'ancienne assemblée, le groupe socialiste constituait l'aile gauche d'une majorité centriste (appelée "majorité de l'Acte unique"). Depuis un an, nous avons bâti une majorité de progrès, rassemblant la gauche autour d'un axe privilégié avec le Parti communiste italien (PCI) et comprenant aussi le PCF et les Verts, ce qui nous permet de mieux peser sur les chrétiens-démocrates quand leur apport est nécessaire. Les socialistes sont le pivot de cette nouvelle majorité.

Quelles actions prioritaires vous êtes-vous fixées ?

Nous en avons retenu trois.

• Tout d'abord, isoler Le Pen. C'est chose faite aujourd'hui. Nombre de pays étrangers voyaient en lui un des représentants de la droite classique française. Nous avons jeté le masque dès la première séance puis au moment du débat sur la levée de son immunité parlementaire.

• Deuxième priorité : la charte sociale. Nous nous sommes battus et nous avons gagné sur ce thème. En France, il fut l'un des points forts de la campagne de Laurent Fabius, il a fait gagner vingt sièges aux travaillistes britanniques.

Nous avons donc ferraillé fort pour son adoption. Il a fallu vaincre les résistances du Conseil des ministres et aussi celles de la Commission... on se bat maintenant pour son application. Je dois dire que les choses sont bien engagées du côté de la Commission, qui a tenu ses engagements sur les principaux textes portant sur le travail temporaire, le travail atypique, l'information des travailleurs des entreprises multinationales, la société de droit européen. Tout cela en liaison avec les partenaires sociaux.

Et puis, une première : le groupe socialiste vient de déposer une résolution en forme de directive sur le travail atypique. Jamais encore le Parlement européen n'avait ainsi manifesté sa volonté législative...



• Dernière priorité, la démocratisation des institutions européennes. Elle passe, à mes yeux, par trois séries de mesures :

- le vote à la majorité au Conseil pour faire sauter la règle du veto, qui bloque les avancées dans le domaine social ou dans celui de l'environnement, par exemple ;
- le respect par la Commission des règles élémentaires du contrôle démocratique, sujet qui a entraîné une certaine friction avec Jacques Delors, mais les choses vont beaucoup mieux maintenant ;
- l'engagement qu'a pris le groupe socialiste dans la préparation de la conférence intergouvernementale, sur le volet institutionnel notamment. Il faut noter à cet égard l'évolution des travaillistes britanniques, qui mettent désormais leur remarquable talent parlementaire au service de l'Europe. Le rapporteur sur la question institutionnelle est d'ailleurs un Britannique, David Martin...

Les relations avec les parlements nationaux se sont-elles renforcées ?

La CEE souffre d'un déficit démocratique indéniable. Elle a été mise en place dans un esprit plus technocratique que démocratique. Le Parlement européen s'est insinué, presque par effraction, dans le système... De leur côté, les parlements nationaux ne voient pas d'un bon œil une partie de leurs compétences leur échapper, d'autant que les moyens de contrôle du Parlement européen sont insuffisants ; bref, il y a une zone d'ombre, un malaise à dissiper.

La question est trop souvent encore posée en termes de concurrence, alors qu'elle devrait l'être en termes de coopération et de complémentarité. D'où de fausses bonnes idées, comme celle d'un Sénat européen, qui ne permettrait pas, en raison du double mandat, un contrôle parlementaire plus efficace.

Au contraire, l'idée lancée il y a quelque temps par François Mitterrand d'assises européennes des parlements nationaux et du Parlement européen me paraît être, elle, une vraie bonne idée. Elle devrait trouver sa concrétisation à l'automne prochain.

Enfin, la coopération politique, par thème, entre le groupe socialiste européen et les groupes socialistes parlementaires nationaux, telle qu'elle s'est d'ailleurs esquissée sur l'Europe sociale, me paraît très importante.

Etes-vous satisfait de cette première année ?

Pas complètement. Entre les charges du travail ordinaire, considérables, et les événements de l'Europe de l'Est, considérables eux aussi, nous n'avons pu trouver le temps d'aborder l'environnement ni les relations Nord-Sud, au moment où l'on renouvelle la Convention de Lomé. Mais j'ai aussi des sujets de satisfaction. Les socialistes présentent une meilleure cohésion et se mobilisent davantage lors des votes. Les femmes sont très actives. C'est d'ailleurs une socialiste qui préside la commission des Droits de la femme ! Nous allons mettre en place un quota de 30% pour assurer une meilleure représentation des femmes au bureau et au secrétariat du groupe.

Quant à la délégation française, présidée par Claude Cheysson, elle joue un rôle très important dans le nouveau groupe, et certains de ses membres occupent d'éminentes fonctions : Nicole Péry est première vice-présidente du Parlement ; Bernard Thareau est porte-parole du groupe socialiste pour les questions agricoles, tâche délicate s'il en est ; Martine Buron est responsable des Affaires sociales ; Henri Saby préside la commission du Développement. Laurent Fabius assiste à tous les grands débats et sa contribution sur les questions institutionnelles a été très précieuse.

Il nous reste beaucoup de pain sur la planche. Présider ce groupe, c'est épuisant, mais passionnant.

Propos recueillis par Ghislaine Toutain

Catherine Lalumière : "Faire la Grande Europe"

Vous êtes secrétaire général du Conseil de l'Europe depuis un an. Quel premier bilan pouvez-vous faire de votre action ?

Nous avons vécu une année extraordinaire. Lorsque j'ai pris mes fonctions, personne n'imaginait la chute du mur de Berlin, la révolution en Tchécoslovaquie, en Roumanie, l'évolution de la RDA. Devant cette situation, le Conseil de l'Europe a très vite réagi. Notre assemblée parlementaire a fait des analyses rapides et pertinentes. Elle a fait preuve d'imagination en inventant le statut d'invité spécial qui a permis, en septembre 1989, de voir siéger, sans droit de vote, sur les bancs de l'Assemblée, des délégués soviétiques, hongrois, polonais et yougoslaves. Ce statut vient d'être étendu aux Tchécoslovaques, et le sera sans doute aux Bulgares. Ils participent tous à nos travaux, c'est un changement énorme. Notre comité des Ministres a bien réagi. Il est vrai qu'il faut moderniser la maison, et que je mène les opérations tambour battant... les événements nous obligent à agir avec dynamisme.

En quoi le Conseil de l'Europe est-il directement concerné par les évolutions à l'Est ?

Les pays de l'Est veulent réformer à la fois leur économie et leurs institutions politiques pour rétablir la démocratie, les deux choses étant liées. Ils cherchent pour cela un véritable partenariat. Or, le Conseil de l'Europe est à la fois le symbole des droits de l'homme et il est apte à accueillir ces nations dans la mesure où elles introduisent dans leur législation des réformes mettant en place la démocratie pluraliste. Nous sommes donc l'organisation adaptée à la situation.

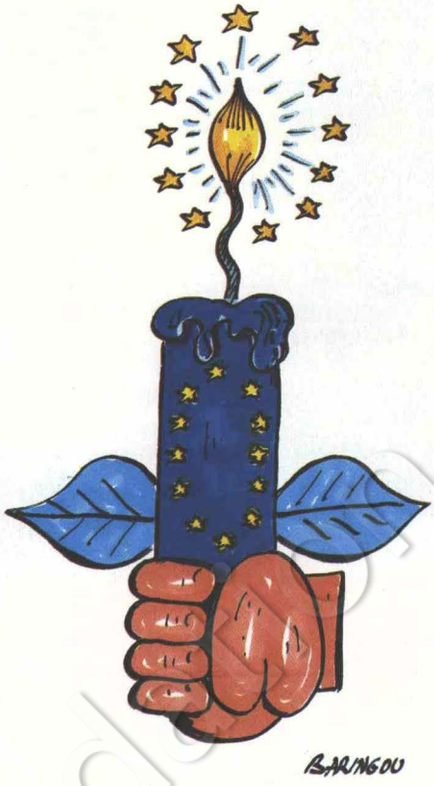

Que peut apporter le Conseil de l'Europe à ces pays ?

D'abord, nous les conseillons dans leur réforme vers la démocratie. Nos fonctionnaires, nos experts appartenant aux vingt-trois pays membres ont un savoir-faire dans les domaines juridiques. Et les pays de l'Est sont avides de conseils de cet ordre. Ensuite, nous sommes en mesure de les insérer dans un réseau de coopération avec l'Europe occidentale, à travers les conventions internationales que le Conseil de l'Europe a élaborées dans les domaines de la santé, de la protection de l'environnement, du droit, de la culture. Et puis, il y a la Convention européenne des droits de l'homme à laquelle ces pays souhaitent adhérer. Ils coopèrent ainsi à toute une série d'activités.

Bref, ils rentrent dans la famille. En intégrant le Conseil de l'Europe, ils ont la possibilité de discuter de l'avenir de l'Europe à égalité avec les autres nations. Toutes ces mutations ne se feront pas du jour au lendemain. Pour l'instant, aucun de ces pays n'est encore membre du Conseil. Mais nous avançons par étapes très rapides avec la Hongrie, la Pologne, et nous avons des liens avec la Tchécoslovaquie, la RDA, la Bulgarie, la Roumanie et l'Union Soviétique.

Le Conseil de l'Europe pourrait-il être l'embryon de la confédération ?

Je le pense. L'idée de François Mitterrand est fondée sur l'analyse que les pays d'Europe ont besoin de se rassembler pour dialoguer et travailler ensemble. Le changement radical depuis l'effondrement du rideau de fer, c'est qu'une telle confédération n'est plus inconcevable. La première pierre devrait en être le Conseil de l'Europe, mais il semble, dans les déclarations du président de la République, que la confédération aura plus de compétences que le Conseil de l'Europe ; elle aura probablement des compétences économiques et des compétences dans le domaine de la sécurité.

N'existe-t-il pas une rivalité entre le Conseil de l'Europe et les autres structures européennes ?

On dit cela depuis trente ans, et ce n'est pas entièrement faux. Mais l'essentiel n'est pas là. Actuellement, l'Europe est constituée de trois grandes organisations d'abord complémentaires : il y a la Communauté, qui est un modèle pour les pays de l'Est, en montrant que ses nations, qui s'étaient fait la guerre, sont capables de surmonter leurs antagonismes pour travailler ensemble étroitement et parvenir à une grande prospérité économique. Dans l'Europe actuelle, qui est instable, la CEE est un pilier solide. C'est pourquoi je souhaite que la Communauté se renforce afin de continuer à jouer ce rôle. Mais, pour cela, elle ne peut pas s'élargir énormément et absorber les autres pays d'Europe. C'est pourquoi il faut se tourner vers d'autres organisations. On peut penser alors à la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) qui regroupe trente-cinq pays, mais qui ne peut pas répondre à toutes les questions, car elle réunit, entre autres, les Etats-Unis et le Canada. C'est un peu trop vaste pour les Européens qui ont envie de se trouver ensemble. Par ailleurs, la CSCE n'est pas outillée pour faire de la coopération au quotidien : elle aborde surtout les grands problèmes politiques. Enfin, la CSCE n'est pas une institution, c'est un processus.

Entre la CEE et la CSCE, se trouve un vide qui est comblé par le Conseil de l'Europe, capable de rassembler tous les pays d'Europe et de leur donner un fondement de valeurs et un forum politique.

Quelles sont les perspectives du Conseil de l'Europe ?

Nous voulons faire entrer dès que possible les nouvelles démocraties de l'Est dans notre organisation sans être moins exigeants dans le domaine des droits de l'homme et du pluralisme. Certains pays de l'Est font de gros efforts, en organisant des élections. Une fois ces gages de démocratie offerts, nous ne devrons pas attendre pour les intégrer. Quant aux autres, nous devons les aider. Les réformes économiques et politiques qu'ils entreprennent sont difficiles. En fait, le Conseil de l'Europe travaille pour la Grande Europe, de l'Atlantique à l'Oural. C'était une utopie. C'est désormais notre objectif.

Propos recueillis par Jean-Pierre Bedeï



Groupant vingt-trois pays, le Conseil de l'Europe a pour but de développer la coopération entre ses Etats membres, à travers les 135 conventions qu'il a élaborées dans les domaines les plus variés. Il fonde ses principes sur le respect des droits de l'homme et de la démocratie. Depuis un an, il se révèle comme l'organisme européen le plus apte à intégrer en son sein les pays de l'Est en voie de démocratisation, comme l'explique son secrétaire général, Catherine Lalumière.



Là où est la vie



Eau, énergie, propreté, bâtiment-travaux publics, communication, santé, loisirs... dans chacun de ces domaines, le Groupe Générale des Eaux met en œuvre et gère des services collectifs qui lui sont confiés le plus souvent par les communes. Il participe activement au développement de la ville et à l'amélioration de l'environnement. Il adapte la souplesse du secteur privé à l'exigence du service public.

GROUPE GENERALE DES EAUX

LA PASSION DU SERVICE

Fondation Jean-Jaurès

COURRIER

Si l'on parlait de socialisme ? Quel projet opposer au pur modèle libéral ? Quelles alliances, demain, pour le PS ? Quel militantisme inventer qui ne soit source de désillusion ? En un mot comme en mille, si l'on parlait de socialisme ?

Et maintenant ?
La profanation de Carpentras a fait l'effet d'un coup de tonnerre dans les consciences françaises. Le racisme rampant progressait et hésitait chaque jour un peu moins à s'exposer publiquement. Après Carpentras, l'immense majorité de nos concitoyens comprend que le racisme ne se divise pas, que les discriminations quotidiennes sont les préludes dans une logique qui peut mener à l'horreur. Ceux qui diffusent et exploitent le racisme antimaghrébin sont aussi ceux qui veulent réhabiliter Pétain et la collaboration, ceux qui nient l'existence des chambres à gaz, bref, les antisémites de toujours. Aujourd'hui vient le sursaut, et ceux qui ont le plus à se faire pardonner pour leurs complaisances vis-à-vis des thèses du Front national parlent le plus fort. .
Mais maintenant, quelle action mener en profondeur ? Sans prétendre être exhaustif, je voudrais esquisser quelques pistes et simplement susciter la réflexion.
D'abord, concernant la lutte contre le racisme proprement dite, je crois que ce n'est pas un hasard si l'extrême droite progresse davantage en France qu'en Allemagne ou en Italie, pays qui ont fait un réel travail d'exorcisme vis-à-vis de leur passé nazi ou fasciste. Ce travail reste à faire en France, en ce qui concerne la période de la collaboration que celle de la guerre d'Algérie. Il nous faut enfin regarder en face où nous ont menés nos lâchetés d'hier pour ne plus vouloir les commettre à nouveau. Il nous faut également faire preuve d'une pédagogie permanente et redire sans cesse qu'à statut social équivalent, les enfants d'immigrés réussissent aussi bien à l'école et ne deviennent pas plus souvent délinquants que les enfants de Français. Il ne faut pas voir un problème ethnique là où il s'agit d'un problème d'inégalité sociale.
Mais, une fois les fantasmes racistes dissipés, nous nous trouvons face à la vraie question, qui est celle de l'intégration, non pas seulement celle des immigrés, mais de toute une frange de la population au statut social précaire, et parmi laquelle les immigrés, pour cause d'absence de formation, sont effectivement nombreux. Cette lutte contre l'exclusion, le gouvernement en a fait son combat, des mesures comme le RMI, le crédit-formation, le plan pour l'emploi, la priorité budgétaire accordée à l'Education nationale en témoignent. Dans le même moment, la droite propose une discrimination dans les droits sociaux entre les immigrés et les Français. Qui lutte vraiment contre l'exclusion ?
Et il est vrai qu'il y faudrait sans doute encore davantage de moyens, d'où la nécessité de l'actuelle croissance économique source de richesse, mais les temps approchent où il faudra bien poser la question de la défense nationale et de son budget. Reconnaissons l'effort méritoire de Michel Rocard qui, contre toutes les pressions, maintient le cap de la priorité à la lutte contre le chômage, première des exclusions et matrice de toutes les autres. Car il ne peut y avoir plusieurs priorités simultanées et, s'il est bien entendu souhaitable de voir s'élever le niveau des bas salaires, toutes les études économiques prouvent qu'un relèvement substantiel des rémunérations aurait un effet négatif immédiat sur l'emploi. A terme, la solution est dans le développement des qualifications et de leur reconnaissance. D'ores et déjà posséder une qualification est le plus sûr moyen d'accès à l'emploi. Cela doit devenir aussi la condition d'une réelle progressivité à l'échelle des salaires au lieu de l'actuel écrasement légèrement au-dessus du SMIC.
Qui dit qualification dit formation et, bien sûr, rôle de l'école. Mais l'Education nationale ne peut pas tout, ne serait-ce que parce que l'école n'est ouverte ni tout le jour, ni toute la semaine, ni toute l'année. C'est pourquoi nous devons accorder une place essentielle à la vie associative, référence trop souvent théorique dans notre discours de gauche. La vie associative a besoin de tout notre soutien car c'est dans le contact et l'échange que se fait l'intégration, c'est dans le travail de proximité que se préviennent les risques de défaillances individuelles. Notons au passage que le libéralisme individualiste est moins apte que le socialisme à réaliser l'intégration, car les jeunes immigrés sont issus d'aires culturelles où la solidarité communautaire est plus forte que chez nous. D'une manière plus générale, s'il est vrai que la notion d'Etat-providence a connu ses perversions qu'il fallait dénoncer, il est certainement temps de réhabiliter un Etat fraternel, celui qui accompagne dans les moments difficiles, car le désespoir mène à toutes les dérives et à tous les refus.
Enfin, il faut que l'Europe politique prenne corps rapidement. Intégrer, c'est aussi rassembler, et pour rassembler, il faut mobiliser. Or, aujourd'hui, nos politiques nationales ne peuvent plus être mobilisatrices, car elles sont insérées dans un réseau de contraintes extérieures, notamment européennes. Nous ne pouvons plus avoir de politique économique et sociale réellement autonome et, donc, de grand dessein, si ce n'est justement le dessein européen. Alors, il faut maintenant que des avancées significatives soient faites dans cette construction européenne si on veut que toute notre jeunesse, issue de l'immigration ou française de souche, puisse s'identifier à un cadre de référence et de valeurs quelque peu motivant.

Yves Léonard - Cavaillon (84)



Après avoir été un fervent sympathisant socialiste, je suis devenu en 1984 un fervent militant socialiste. Alors qu'à cette époque l'image du PS était très médiocre, je me suis décidé à adhérer. Car je ne pouvais laisser passer les attaques injustes de l'opposition sans réagir. Après six ans de militantisme assidu, j'ai compris au moins une chose : pourquoi le plus grand parti de France ne réussit à réunir qu'à peine 250.000 adhérents !
Lorsque j'ai vu la vie de ma section, celle de ma fédération puis, pour finir, la triste et déplorable image qu'a montré le congrès de Rennes, j'ai compris que tout n'était qu'ambitions personnelles détruisant la vie militante.
Je suis un homme de terrain, au sens propre du terme, c'est-à-dire que je préfère le contact extérieur aux réunions stériles.
Durant ces années de militantisme je n'ai pas été en reste, parmi beaucoup d'autres, pour le collage des affiches et la distribution de tracts dans des conditions météorologiques parfois extrêmes.
Pour la direction du PS, j'ai d'ailleurs l'impression que le militant ne sert qu'à cela. Lorsque l'on demande la venue d'une personnalité pour un rassemblement de 250 personnes, c'est le néant.
J'aimais beaucoup la politique, la vraie. Le militantisme m'en a éloigné. Il m'a aussi éloigné du Parti socialiste. C'est dommage, car je pense que le gouvernement redonne à la France des fondations solides pour l'avenir, dans le domaine économique.
Cependant, il n'explique pas ce qu'il fait et il le fait sans se soucier des millions de personnes qui l'ont porté au pouvoir.
Moderniser le PS, lui redonner une bonne image. Changer les statuts, mieux s'occuper des militants, adhérents, sympathisants. Voilà, je crois la clef de la réussite pour l'avenir.
Comme un certain nombre de personnes de ma section, je n'ai pas repris ma carte en 1990.
Il est grand temps de retrouver "le chemin du cœur et de la raison", comme le disait si bien une affiche que nous avions collée.

Dominique Dubeau - Drancy (93)

Militant depuis peu au Parti socialiste, j'ai l'immense tristesse de constater que les communistes ne sont pas assez entendus par le gouvernement, oublions tout de même pas qu'ils sont, eux aussi, de gauche. Soyons réalistes : nous ne gagnerons jamais les élections présidentielles sans eux.
Il y a quelques jours, SOS Racisme, qui représente pas mal de militants et pour qui j'ai beaucoup de respect et de sympathie, n'a pas mâché ses mots pour exprimer son intention de se rallier aux Verts et, donc, de se détacher du Parti socialiste.
A mon avis, c'est plus un appel au gouvernement qu'un défi.

Morhad Abdelli - Briançon (05)

Vendredi

BULLETIN D'ABONNEMENT
à renvoyer à : "Vendredi"
10, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07

Nom.....Prénom.....
Adresse : N°.....Bât/Esc :.....
Rue :.....
.....
Commune.....
Code Postal I_I_I_I_I_I Bureau distributeur.....
.....

Ci-joint paiement pour : I__I abonnements à 200F =.....
I__I abonnements de soutien à 500F =..... Soit au total :.....F

PETITE ANNONCE
100 F la ligne

6301. Ville d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais) 27.000 habitants, recrute un **journaliste professionnel**.
Missions principales : rédaction et suivi de la fabrication du journal mensuel d'information municipal, rédaction du journal interne du personnel communal, rédaction des communiqués de presse et des publications écrites de la municipalité, organisation et suivi des différentes campagnes de presse et des événements médiatiques, relations avec les organes de presse.
Profil : connaissance du domaine communal, connaissance des principes de la communication institutionnelle, sens des relations publiques, disponibilité, diplôme d'une école de journalisme ou formation aux techniques de communication souhaités.
Prière d'adresser candidature et CV à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 62110 Hénin-Beaumont.

Paris poubelles

Lundi 11 juin, Jacques Chirac va inaugurer la nouvelle usine d'incinération de Saint-Ouen n° 2, après qu'on eut fait imploser les cheminées de l'ancienne installation. Comme dit le dossier de presse, les "déchets seront valorisés et l'environnement protégé."
N'empêche que le maire de Paris a mis 24 jours pour mettre fin au conflit qui l'opposait aux éboueurs de la ville. Et les touristes ont pu voir un aspect peu ragoûtant des rues de la capitale.
Comme quoi, avec Chirac, l'affaire n'est pas toujours dans le sac !

J.R.

José Cabanis :
"Le Crime de Torcy"

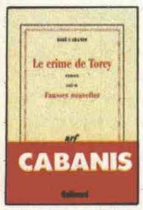

C'est un grand bonheur que de retrouver José Cabanis pour un roman : il y a si longtemps qu'il n'en avait plus donné !
Peu importe, ou presque, l'argument, une affaire criminelle. Elle est bien agencée -Cabanis fut avocat. Le bonheur du lecteur est de se retrouver de plain-pied avec Cabanis, de se remettre à une promenade depuis trop de temps privée de son accompagnement, dans les méandres du souvenir : regrets et rigoureuse introspection. Tout est juste, bien en place. Le bonheur de lire. Suivent ensuite quatorze "fausses nouvelles", de faits divers encore. D'autres esquisses sont conservées, souhaitons-le, pour de futurs romans de ce grand écrivain.
Gallimard, 142 p., 70 F.

Gérard Clarke :
"Truman Capote"

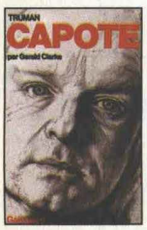

Est-il bon qu'un biographe ait connu son modèle pour en faire un meilleur portrait ? Dans le cas présent, on pourrait en douter, tant l'historiographe qui donne au lecteur des centaines d'informations, pour la plupart inconnues, finit par crouler lui-même sous l'accumulation. Au total, le lecteur saura beaucoup plus de choses sur Truman Capote sans pour autant le connaître bien ni qu'un véritable portrait ne lui soit proposé. (1)

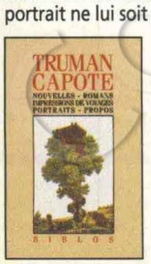

Les admirateurs du très grand romancier américain se reporteront à ce livre comme ils lui rendraient une visite incantatoire. Ceux qui le connaissent mal ouvriront ce gros volume de la remarquable collection "Biblos" qui rassemble la totalité des romans et des nouvelles de Truman Capote (exception faite de "De sang-froid"). (2)
Gallimard 1) 588 p., 195 F 2) 1374 p., 190 F

Gérard Chaliand :
"Miroirs d'un désastre"



C'est l'histoire de la conquête espagnole en Amérique du Sud dans ce qui en a résulté (la tristesse des Indiens d'Amérique latine), sur le comportement ultérieur des populations indigènes.
Quatre siècles et demi plus tard, les Indiens restent, sans doute à jamais, marginalisés. Gérard Chaliand raconte et explique cette frustration des vaincus : le traumatisme d'une défaite absolue. Contre cette "espèce radicalement étrangère" les Espagnols menèrent une guère totale, une croisade. En 50 ans, le Mexique passa de 25 millions d'habitants à 1,6 million. Dans son identité, il ne s'en est jamais remis.
Plon, 338 p., 130 F.

Roger-Henri Guerrand
et Francis Ronsin :
"Le Sexe apprivoisé"



Sous ce titre mal venu, voici la vie de Jeanne Humbert, voici la longue lutte que les femmes (certaines d'entre elles) et des hommes (quelques-uns) ont menée pour que soit pratiqué et légalisé le contrôle des naissances.
C'était, à la fin du siècle dernier, responsabiliser l'homme, déculpabiliser la femme, les deux tâches étant également malaisées. La morale dominante et l'appareil juridique ; le statut de la femme et le poids des institutions, la religion, le corps médical ; le climat de revanche à prendre sur l'Allemagne qui a marqué le tournant des deux derniers siècles : tout contribuait à faire de l'action de Jeanne Humbert et de ses amis un combat inégal. Il n'aboutira qu'avec la loi de 1975. Jeanne Humbert aura vécu assez longtemps pour le voir.
La Découverte 194 p., 120 F.

Marie-Josèphe Rancon
et Natalie Louis-Lucas :
"Lilian"

Dans cette collection des "Aventures à construire", destinée aux 9-13 ans et qui semble leur plaire beaucoup, une nouvelle histoire qui se déroule selon le choix du lecteur. A lui d'organiser l'enchaînement des chapitres, donc le sens de l'intrigue, donc son dénouement. A lire seul ou à deux (1).





Chez le même éditeur, toujours pour les 9/13 ans, lancement d'une nouvelle collection intéressante et audacieuse : "Passé composé". "Passé", parce qu'il s'agit de pages d'histoire, "composé" parce qu'elles sont présentées sous forme de romans déjà existants tels "Le Dévorant" (une vie de 1860 à 1914) et "Enlevée par les Indiens à 12 ans" (de Mary Jemison, paru à New York en 1824) ou inédits : "L'Auberge des Trois Tambours" (trois garçons sous la Révolution). Attrayant et bien réalisé (2).
Casterman 1) 120 p., 55 F. 2) 128 p., 45 F.

Giordano :
"Andrea Chenier"

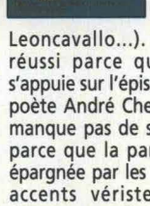

Un opéra efficace et une des œuvres les plus réussies de l'école vériste italienne (Puccini, Mascagni, Leoncavallo...). Celui-ci est très réussi parce que le livret qui s'appuie sur l'épisode de la mort du poète André Chenier, en 1794, ne manque pas de souffle épique. Et parce que la partition, brillante, épargnée par les plus vulgaires des accents véristes relevés dans d'autres opéras de la même époque met en place trois rôles principaux très brillants.
Ici, Mario del Monaco, Renata Tebaldi et Ettore Bastianini rivalisent d'aisance et d'enthousiasme. Trop rarement donné à la scène.
Decca, 2 CD, 425 207, env 250 F.

Haendel :
"Concertos grossos, op. 6"

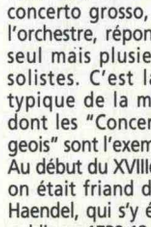

Le concerto grosso est l'ancêtre italien des concertos pour un soliste répondant à un orchestre tels que Bach, Vivaldi, Mozart, Beethoven, etc, en écriront. Dans le concerto grosso, face au tutti de l'orchestre, répondent non pas un seul mais plusieurs instruments solistes. C'est la forme la plus typique de la musique baroque dont les "Concertos brandebourgeois" sont l'exemple achevé.
Au début du XVIIIe siècle, à Londres, on était friand de cette musique. Haendel, qui s'y était fixé en 1712, publia en 1739 12 concertos qui sont la force sans l'emphase et la rigueur avec l'élégance. Le tout dans une extrême variété inventive. Très belle interprétation lumineuse de l'English Chamber Orchestra dirigé par Raymond Leppard.
Philips, 2 CD, 426465, env 250 F.

BLOC - NOTES

Claude Estier

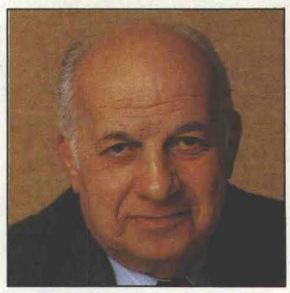

29 mai

Deuxième table ronde à Matignon. La disposition est la même que le 3 avril, mais le scénario très différent. Après des contorsions qui ont duré jusqu'au dernier moment, l'opposition a décidé de venir, mais Jacques Chirac a obtenu -les centristes s'étant inclinés une fois de plus- d'être son porte-parole unique. Le ton est donc donné d'emblée : c'est non à tout ce que propose Michel Rocard. Pour avoir l'air de dire quelque chose, Charles Millon et Pierre Méhaignerie posent quelques questions, mais ne réagissent pas aux réponses du Premier ministre. Parmi les autres, je remarque deux muets : Bernard Stasi, impuissant là encore à convaincre ses amis, et Charles Pasqua, dont je sais qu'il avait envie d'engager le dialogue, et qui aurait dit en sortant, si j'en crois "Le Monde" : "On a bien fait de venir, on leur a montré qu'on était des cons..."

30 mai

Sur le nouveau statut de la régie Renault, les sénateurs communistes ont décidé d'engager une bataille d'obstruction avec plus de 2.400 amendements. Mais ils ont perdu la main et restent cois quand ils comprennent qu'une simple modification de la rédaction d'un article, à l'initiative du ministre, en fait tomber d'un seul coup la quasi-totalité. Le fait le plus significatif est ailleurs. Pour appuyer l'action du groupe communiste, la CGT avait convié les travailleurs de Renault, en y ajoutant, pour faire bonne mesure, les postiers, à manifester devant le Sénat : au total, les présents ne dépassaient pas la centaine ! (1)

1er juin

En date du 10 mai, j'écrivais ici mes raisons de penser que ceux qui croyaient à nouveau pouvoir enterrer François Mitterrand allaient bientôt déchanter. Cette semaine, ils ont été servis ! Ses plus anciens amis, qu'il avait réunis dimanche à l'Elysée pour le désormais traditionnel anniversaire de son élection de 1981 n'ont en tout cas été surpris ni par le discours d'Auxerre, insistant sur l'urgence d'une nouvelle étape sociale, ni par celui d'Evry, appelant à une plus large ouverture des grandes écoles. Ces thèmes se dessinaient l'un et l'autre en filigrane dans notre conversation à bâtons rompus de ce soir-là. Je m'étonne pourtant que la plupart des commentateurs ne voient dans ces interventions "sur le terrain" que la marque d'un conflit entre le président et le Premier ministre, thème qui ressurgit périodiquement dans les hebdomadaire politiques. Comme dit Gorbatchev à propos de tout autre chose, c'est toujours le même disque rayé qu'on nous ressort !

3 juin

Effectivement, à ce nouveau rendez-vous de Solutré, les journalistes venus nombreux sont surtout intéressés par ce que le président pourrait dire sur Michel Rocard. Comme il n'en dit que du bien, qu'il estime ne pas s'être trompé en l'appelant à Matignon et qu'il n'a pas l'intention de se séparer de lui au bout de deux ans, ils sont visiblement déçus. Ce qui n'empêchera pas quelques-uns d'entre eux d'écrire lundi que tout ne va pas si bien entre le chef de l'Etat et son Premier ministre. L'envoyé spécial de "Libération" parlera du "chapitre doux-amer consacré à Michel Rocard". Et si le compte-rendu du "Monde" est titré sur une pleine page "M. Mitterrand se déclare satisfait de son Premier ministre", l'annonce qui en est faite au sommaire affirme que "le président alterne satisfecits et mises en garde au Premier ministre." Quant au "Figaro", en dépit des propos de Solutré, il consacre un long article à expliquer doctement que "le couple Mitterrand-Rocard n'échappe pas aux risques du divorce." Certes ! Mais est-il exagéré d'ajouter que certains commentateurs n'échappent pas au risque de ne voir la politique que par le petit bout de la lorgnette ?

4 juin

La dernière histoire soviétique (que Mikhaïl Gorbatchev n'a pas racontée à George Bush) : devant la porte d'un l'immeuble, deux Moscovites se lamentent sur les difficultés de la vie quotidienne et l'inefficacité des réformes. Près d'eux, sur le trottoir, deux seaux à charbon, l'un plein, l'autre vide. Soudain, l'un des deux interlocuteurs prend le seau plein, le verse dans l'autre et dit :
- Tu vois, c'est cela la perestroïka.
- Mais il n'y a rien de changé !
- Non, mais qu'est-ce que ça fait comme bruit !

(1) "L'Humanité" de jeudi titre : "Les travailleurs des PTT et de Renault devant le Sénat", mais la photo qui accompagne l'article témoigne du fiasco de la manifestation.

DANIEL TOSCAN DU PLANTIER

Cette semaine, la parole est à Daniel Toscan du Plantier. L'ancien directeur de la Gaumont, producteur de "Don Giovanni" et de "Carmen" et actuel patron d'Erato et d'Unifrance-Film, nous livre son diagnostic sur la création culturelle en France. Plutôt optimiste.

Quel regard portez-vous sur la création cinématographique de la décennie 80 ?

Le cinéma présente un catalogue complet de tous les problèmes qui se posent dans le domaine culturel. Il est le lieu privilégié où s'affrontent le politique, l'artistique, l'économique. C'est aussi un des terrains qui a enregistré les plus grands changements, où le volontarisme politique a été le plus énergique et globalement le plus réussi, à l'inverse de la musique, par exemple. En matière de création musicale, la France est loin de pouvoir prétendre à la première place en Europe. Il y a de meilleurs opéras, de meilleurs orchestres chez presque tous nos voisins. Les investissements musicaux, considérables, ne sont pas en rapport avec le nombre d'œuvres produites. Ce n'est pas le cas du cinéma. Contrairement à ce que l'on pense souvent, l'Etat ne dépense pas beaucoup plus qu'en Italie pour un résultat très supérieur. Il faut bien se rendre compte qu'un film coûte le prix d'une usine. Le cinéma français existe, alors qu'il a quasiment disparu dans tous les autres pays, à l'exception des Etats-Unis, et que le cinéma italien est pratiquement mort. Il faut quand même souligner que nous sommes les producteurs des plus grands cinéastes du monde : Satyajit Ray, en Inde, Wajda, en Pologne...

Vous semblez optimiste. Assistons-nous à l'éclosion d'une nouvelle nouvelle vague ?

La notion d'école, de génération, est dépassée. Même la "Nouvelle Vague" n'était pas une école. La seule chose que Truffaut, Godard et Rohmer avaient en commun, c'est d'avoir été rejetés par le système commercial des années 60. Aujourd'hui, le système économique digère tout. Inutile désormais de se grouper autour d'une revue. Un gamin qui a un éclair dans l'œil, s'il est un peu malin, arrive à faire un film. L'exemple de "Un monde sans pitié" est à cet égard très significatif. Eric Rochant s'est colleté avec le système mais il a réussi quand même à se faire financer. En 1960, cela aurait été impossible.

Vous parlez de génération ? Peut-être que Carax, Beneix et Besson partagent une même conception du cinéma mais je n'en suis pas très sûr. Tous les trois en tout cas existent fortement. Ils ont compris qu'avec la télévision, l'image n'est plus exceptionnelle en soi. Jadis, un film était toujours un événement. Maintenant, il faut surprendre, casser la routine de l'image. Le point commun de Carax, Beneix et Besson, c'est qu'ils déménagent sec. Avant, les vedettes déplaçaient les foules. Aujourd'hui, elles ne suffisent plus à attirer le public. Pour moi, l'événement le plus important de la décennie, c'est Depardieu. Parce qu'il est au service des films, des metteurs en scène, des rôles : Pialat, Blier, Cyrano... Et qu'il aime les mots. Contrairement à ce que disent Besson et Beneix, le cinéma n'est pas la primauté de l'image. Cela, c'est seulement le discours du clip. On ne tient pas deux heures par la seule magie de l'image.

Les autres arts sont-ils aussi florissants ?

Pour la musique, je suis sévère. On s'y prend mal. Peut être est-ce difficile, mais les Allemands réussissent parfaitement. Où est, en France, la politique de commandes ? Le fait que l'Opéra-Bastille patauge depuis si longtemps n'a pas favorisé la création. Analysons cet échec si nous voulons mener une grande politique musicale. Quant au théâtre, il connaît un réel renouvellement même si son rapport avec le public n'est pas toujours excellent.

La société semble en panne d'idées. Où est "Le Mariage de Figaro" d'aujourdhui ?

Il y a "Saint François d'Assise", l'opéra de Messiaen qui est une très grande œuvre, monumentale. Le monde entier la joue. Nous avons trois des plus grands compositeurs du monde : Messiaen, Boulez et Dutilleux. Au cinéma aussi, nous avons de vrais créateurs : prenez Bertrand Blier. "Buffet froid","Tenue de soirée", "Trop belle pour toi", constituent une fresque assez extraordinaire de l'affrontement hommes-femmes à la fin du XXe siècle. Je pense aussi à Pialat : quand il tourne un Van Gogh, on sent bien qu'il élabore un assez beau discours sur la création et la société. Les grandes œuvres ont une dimension éthique et non pas seulement esthétique. Pialat et Blier ont cette dimension éthique. Ce sont des cinéastes aussi importants que Renoir ou Truffaut. Méfions-nous des erreurs d'appréciation que produit notre société médiatico-mercantile. Les grands créateurs sont des écorchés vifs. Ils ne savent pas se servir des médias. La culture est un état de crise. L'artiste est vite ridicule. J'ai quand même le sentiment que ceux qui comptent parviennent à se faire entendre.

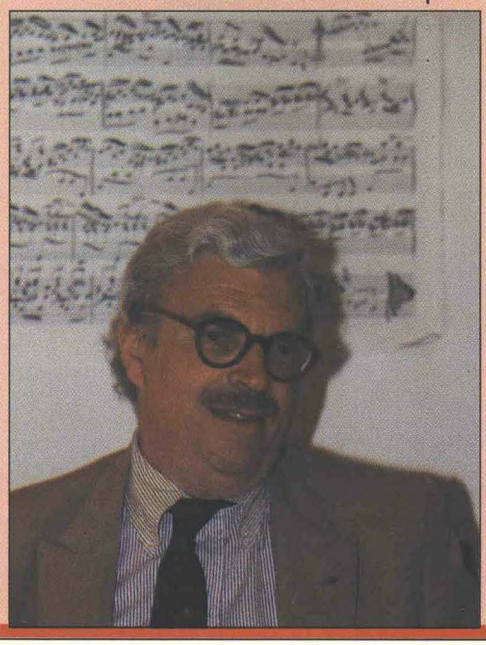

Le rayonnement culturel de la France à l'étranger est-il toujours aussi grand ?

La France est LE pays de la culture. Nulle part ailleurs, on n'édite autant de livres, on ne monte autant de pièces, on ne tourne des films aussi fous. On annonce depuis des années le déclin français et personne ne le voit. En France, les artistes ont une place incroyable, inimaginable dans d'autres pays.

Vous êtes très optimiste. Pourtant, la fréquentation des salles de cinéma ne cesse de baisser depuis vingt ans...

Mais c'est normal ! Si les compagnies de cinéma offraient des baby-sitters gratuites, les salles seraient pleines. Les sondages disent qu'après 25 ans, on ne va plus au cinéma. Mais enfin, qu'est-ce qui ferait qu'on adorerait le cinéma jusqu'à cet âge-là et qu'on se mettrait subitement à le détester ? Les enfants, tout simplement. On dit ,le cinéma est cher. C'est vrai, la soirée au cinéma est chère, garde des petits, dîner au restaurant... Qui va dépenser 300 F par semaine pour un film alors que la télévision en propose cinq chaque soir gratuitement ? Les Français ne retourneront pas dans les salles. Le cinéma n'en mourra pas. Les gens sont dix fois plus nombreux aujourd'hui à voir les films qu'à l'époque où le cinéma battait des records de fréquentation. Actuellement, chaque Français voit en moyenne deux films par semaine, un score de cinéphile des années 50. La désaffection, dont tout le monde parle, n'existe pas. Les gens disent : "Moi, je ne vais plus au cinéma !" "Qu'est-ce que tu fais ce soir ?" ,"Il y a un bon film sur A2 !" Nous n'avons comme adversaires que nos films, nous sommes désertifiés par nous-mêmes. Le cinéma ne connaît pas d'autre crise que sa surconsommation.

Propos recueillis par
Bernard Chaouat et Patricia Jaffray

L'ELECTRICITE, C'EST POUR GAGNER



Parce qu'elle est abondante, facile d'emploi, l'électricité est un atout majeur du développement économique.
Avec un prix régulièrement orienté à la baisse, à l'abri des aléas internationaux, l'électricité renforce la compétitivité des produits industriels, stimule l'innovation et la création d'activités nouvelles.

EDF
Electricité de France

Sodel conseil

© Fondation Jean-Jaurès